

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RE »**

Siège social : Avenue Mohamed V, Montplaisir 1002 Tunis

La Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2006 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2007 accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Monsieur Ahmed MANSOUR.

BILAN

RUBRIQUES	NOTES	2006			2005
		MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	
		EN DINARS			
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	132 523	105 467	27 056	27 194
AC12 Logiciels	(I-1)	132 523	105 467	27 056	27 194
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	1 385 335	781 831	603 504	683 894
AC21 Installations techniques & machines (invest en informatique)	(II-1)	1 019 864	634 740	385 124	430 807
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	365 471	147 091	218 380	253 087
AC3 PLACEMENTS	(III)	103 791 418	416 509	103 374 909	92 100 484
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	1 627 836	365 618	1 262 218	1 223 583
AC311 Terrains & constructions d'exploitation		780 186	365 618	414 568	430 823
AC312 Terrains & constructions hors exploitation		847 650		847 650	792 761
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	63 416 827	50 890	63 365 937	55 577 399
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements		5 587 771	50 000	5 537 771	5 534 091
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes		51 995 311		51 995 311	49 733 277
AC334 Autres prêts		285 495	890	284 605	309 531
AC336 Autres		5 548 250		5 548 250	500
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	38 746 754		38 746 754	35 299 502
S/total		105 309 275	1 303 806	104 005 469	92 811 572
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH.	(V)	49 550 356		49 550 356	71 043 866
AC510 Provision pour primes non acquises	(V-1)	23 107 405		23 107 405	23 953 147
AC531 Provision pour sinistres	(V-2)	26 442 951		26 442 951	47 090 719
AC6 CREANCES	(VI)	20 960 335	2 393 957	18 566 378	15 568 627
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(VI-1)	14 727 559	800 956	13 926 603	9 761 082
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(VI-2)	2 716 105	1 573 257	1 142 848	2 690 950
AC63 Autres créances	(VI-3)	3 516 671	19 744	3 496 926	3 116 595
AC31 Personnel		14 176		14 176	8 096
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques		3 057 646		3 057 646	2 956 797
AC633 Débiteurs divers		444 849	19 744	425 104	151 702
S/total		70 510 691	2 393 957	68 116 734	86 612 492
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	(VII)	32 740 745		32 740 745	33 799 044
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VII-1)	10 242 614		10 242 614	9 777 190
AC72 Charges reportées	(VII-2)	4 293 367		4 293 367	4 129 493
AC721 Frais d'acquisition reportés		4 280 506		4 280 506	4 129 493
AC722 Autres charges à répartir		12 860		12 860	
AC73 Comptes de régularisation actif	(VII-3)	13 936 268		13 936 268	15 468 962
AC731 Intérêts acquis & non échus		1 453 089		1 453 089	1 463 111
AC732 Estimations d'éléments techniques		11 837 980		11 837 980	13 570 158
AC733 Autres comptes de régularisation		645 198		645 198	435 693
AC74 Ecarts de conversion	(VII-4)	4 268 496		4 268 496	4 423 399
S/total		32 740 745		32 740 745	33 799 044
TOTAL DES ACTIFS		208 560 710	3 697 763	204 862 947	213 223 108

BILAN

Capitaux propres & Passifs

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	2006	2005
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	(I)	42 839 329	38 698 848
CP1 Capital social	(I-1)	35 000 000	30 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	6 705 007	7 822 027
CP5 Résultats reportés	(I-3)	1 134 321	876 821
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		42 839 329	38 698 848
RESULTAT DE L'EXERCICE	(I-4)	4 109 490	2 738 254
Total capitaux propres avant affectation		46 948 819	41 437 102
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	3 425 369	3 695 213
PA22 Provisions pour litiges	(II-1)	1 591 520	1 562 320
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)	1 833 848	2 132 893
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	(III)	93 226 606	114 938 475
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	30 413 719	31 668 460
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	62 765 859	82 791 962
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	47 029	478 053
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(V)	23 282 763	19 847 933
PA6 AUTRES DETTES	(VI)	29 543 697	24 684 416
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(VI-1)	10 959 858	10 122 487
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(VI-2)	17 065 250	13 638 459
PA63 Dettes diverses	(VI-3)	1 518 589	923 470
PA632 Personnel		400 486	342 925
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		191 869	171 261
PA634 Créiteurs divers		926 234	409 285
PA7 AUTRES PASSIFS	(VII)	8 435 694	8 619 970
PA71 Comptes de régularisation passif	(VII-1)	6 001 046	6 299 463
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		3 093 940	2 794 198
PA711 Estimation d'éléments techniques		2 541 776	2 953 096
PA712 Autres comptes de régularisation passif		365 330	552 170
PA72 Ecart de conversion	(VII-2)	2 434 648	2 320 507
Total passif		157 914 129	171 786 006
Total des capitaux propres & passif		204 862 947	213 223 108

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	2006			2005
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	53 861 414	33 682 402	20 179 012	19 632 420
PRNV11 Primes	(I-1)	52 606 672	32 836 660	19 770 012	19 364 375
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	1 254 742	845 742	409 000	268 045
PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT					
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES					
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(II)	21 923 360	10 574 697	11 348 663	12 450 518
CHNV11 Sinistres payés	(II-1)	41 949 463	31 222 465	10 726 998	11 892 774
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(II-2)	-20 026 103	-20 647 768	621 665	557 744
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(III)	13 943 179	6 164 351	7 778 829	7 014 336
CHNV41 Frais d'acquisition	(III-1)	11 018 415		11 018 415	10 528 131
CHNV42 Frais d'administration	(III-2)	2 924 764		2 924 764	2 395 252
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(III-3)		6 164 351	-6 164 351	-5 909 047
RTNV Résultat technique		17 994 875	16 943 355	1 051 520	167 566

ETAT DE RESULTAT

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	2006	2005
RTNV RESULTAT TECHNIQUE		1 051 520	167 566
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	5 095 467	4 215 209
PRNT11 Revenus des placements	(I-1)	4 664 187	4 112 388
	S/Total 1a	4 664 187	4 112 388
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	(I-3)	431 035	51 733
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(I-4)	245	51 088
	S/Total 1	431 279	102 821
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(II)	732 229	784 333
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(II-1)	707 219	685 393
CHNT12 Correction de valeur sur placement	(II-2)	25 010	86 663
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	(II-3)		12 277
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	(III)	5 815 529	6 064 019
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	(IV)	6 390 083	6 662 544
Résultat provenant des activités ordinaires		4 840 203	2 999 917
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES	(V)	711 543	281 803
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		4 128 658	2 718 114
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES	(VI)	113	21 133
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	(VII)	19 281	993
Résultat net de l'exercice		4 109 490	2 738 254
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NETS D'IMPOTS)			
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		4 109 490	2 738 254

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES

EN DINARS

RUBRIQUES	2006	2005
HB1 - ENGAGEMENTS RECUS		
HB2 - ENGAGEMENTS DONNES	43 885	43 885
HB21 - AVALS, CAUTIONS & GARANTIES DE CREDITS DONNES	43 885	43 885
- DEPOT EN CAUTION AUPRES DE LA STEG	500	500
- CAUTION BANCAIRE (BANQUE DE L'HABITAT) AU PROFIT DU RECEVEUR DES FINANCES DE CITE MAHRAJAIN	43 385	43 385
HB22 - TITRES & ACTIFS ACQUIS AVEC ENGAGEMENT DE REVENTE		
HB23 - AUTRES ENGAGEMENTS SUR TITRES, ACTIFS OU REVENUS		
HB24 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
HB3 - VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET DES RETROCESSIONNAIRES		
PRODUITS DES PLAC. ALLOUES, TRANS. A L'ETAT DE RESULTAT TECH.		
HB4 - VALEURS REMISES PAR LES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU DE SUBSTITUTION		
HB5 - VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE		
HB6 - AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS		

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31/12/2006

EN DINARS

	NOTES	2006	2005
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	NOTES X		
* Encaissements des cédantes	X-1	27 570 317	26 504 836
* Versements aux cédantes	X-2	- 33 501 809	26 688 529
* Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	32 314 669	23 065 938
* Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 19 652 593	20 373 947
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	353 585 034	200 058 618
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	-360 264 039	203 194 953
* Produits financiers reçus	X-7	1 997 396	3 069 626
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	2 214 462	1 058 693
* Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	- 3 781 859	2 849 593
* Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 829 373	826 824
Flux provenant de l'exploitation			
Flux affectés à l'exploitation		- 347 796	- 176 136
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	NOTES XI		
* Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	-	2 160
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	- 70 462	52 322
* Encaissements provenant de la cession des imm. financières	XI-3	1 178 000	792 000
* Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	196 561	152 854
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	- 2 707 000	2 115 976
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	XI-6	- 19 986	19 488
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement			
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 1 422 887	- 1 240 772
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	NOTE XII		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	3 840 000	2 800 000
* Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	- 10 443	-
* Dividendes & autres distributions	XII-3	- 2 099 999	1 958 444
Flux provenant des activités de financements		1 729 558	841 556
Flux affectés aux activités de financements			
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	NOTE XIII		
* Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	XIII-1	384 563	391 837
VARIATION DE TRESORERIE	NOTE XIV-XV	343 438	183 514
Trésorerie au début de l'exercice		9 701 877	9 885 391
Trésorerie à la clôture de l'exercice		10 045 315	9 701 877

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignation	valeur brute				amortissements & provisions								V.C.N à la clôture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		
					Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	
ACTIFS INCORPORELS	112 537	19 986	0	132 523	85 342	0	20 124	0	0	0	105 467	0	27 056
Logiciel	112 537	19 986		132 523	85 342		20 124				105 467	0	27 056
ACTIFS CORPORELS	1 312 784	73 028	478	1 385 335	628 891	0	153 231	0	291	0	781 831	0	603 504
Inst générales agen amén.	246 356	30 991		277 348	116 179		21 686				137 865	0	139 483
Rayonnage métallique	1 423			1 423	485		71				556	0	867
Matériel de transport	230 557			230 557	158 184		31 851				190 035	0	40 522
Matériel électrique & électronique	97 114	14 267	478	110 903	45 606		10 383		291		55 698	0	55 205
Matériel informatique	371 864	27 770		399 634	196 054		54 532				250 586	0	149 049
Mobilier	247 426			247 426	94 486		22 902				117 388	0	130 038
Climatisation	118 044			118 044	17 898		11 804				29 702	0	88 342
PLACEMENTS	92 475 738	387 054 768	375 739 089	103 791 418	0	25 890	0	25 000	0	0	365 618	50 890	103 374 409
											0		0
Terrains & constructions d'exploitation	780 186	0	0	780 186		0					365 618		414 568
Terrains	130 000			130 000							0		130 000
Construction	650 186			650 186	349 364		16 255				365 618	0	284 568
											0	0	0
Terrains & constructions hors exploitation	792 761	54 889		847 650							0	0	847 650
Terrains affectés à une construction en cours	600 280			600 280							0	0	600 280
Immeubles en cours	192 481	54 889		247 370							0	0	247 370
											0	0	0
Autres placements financiers	55 603 289	341 438 843	333 625 305	63 416 827	0	25 890	0	25 000	0	0	0	50 890	63 365 437
Actions, autres titres à revenu variable	5 559 091	2 028 793	2 000 114	5 587 771		25 000		25 000			0	50 000	5 537 771
Obligations & autres titres à revenu fixe	49 733 277	333 786 077	331 524 042	51 995 311							0	0	51 995 311
Autres prêts	310 421	76 223	101 149	285 495		890					0	890	284 605
Placements en devise		5 547 750		5 547 750							0	0	5 547 750
Autres	500			500							0	0	500
Créances pour espèces déposées	35 299 502	45 561 036	42 113 783	38 746 754							0	0	38 746 754
TOTAL	93 901 059	387 147 782	375 739 567	105 309 275	714 233	25 890	173 355	25 000	291	0	1 252 916	50 890	104 004 969

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE
AU 31/12/2006

RUBRIQUES	NON MARINES				MARINES			VIE	GLOBALE
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	TOTAL	TRANSPORT	AVIATION	TOTAL		
PRIMES ACQUISES	14 071 747	8 434 756	5 769 705	28 276 210	8 657 012	16 267 243	24 924 257	660 947	53 861 414
Primes émises	14 177 276	8 550 313	6 377 118	29 104 708	8 609 699	14 237 347	22 847 047	654 917	52 606 672
Variation des primes non acquises	-105 529	-115 557	-607 413	-828 498	47 313	2 029 896	2 077 210	6 030	1 254 742
CHARGES DE PRESTATIONS	7 311 160	5 845 355	1 742 160	14 898 676	3 944 336	2 652 801	6 597 138	427 545	21 923 359
Prestations & frais payés	5 328 035	4 709 096	2 307 736	12 344 868	2 957 243	26 262 507	29 219 751	384 843	41 949 462
Charges des provisions pour prestations diverses	1 983 125	1 136 259	-565 576	2 553 808	987 093	-23 609 706	-22 622 613	42 702	-20 026 103
Solde de souscription	6 760 587	2 589 401	4 027 545	13 377 534	4 712 676	13 614 442	18 327 119	233 402	31 938 055
FRAIS D'ACQUISITION	4 991 892	1 662 739	1 704 007	8 358 640	2 342 633	209 751	2 552 385	107 390	11 018 415
AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	738 780	371 401	382 387	1 492 567	499 552	902 332	1 401 884	30 313	2 924 764
Charges d'acquisition & de gestion nettes	5 730 672	2 034 140	2 086 394	9 851 207	2 842 185	1 112 083	3 954 269	137 703	13 943 179
Solde financier	1 029 915	555 261	1 941 151	3 526 327	1 870 491	12 502 359	14 372 850	95 699	17 994 876
PART DES RETRO. DANS LES PRIMES ACQUISES	6 963 552	1 044 093	3 779 261	11 786 907	6 524 951	15 313 878	21 838 831	56 664	33 682 402
PART DES RETRO. DANS LES PRESTATIONS PAYEES	2 179 081	156 287	1 486 887	3 822 256	2 009 114	25 391 092	27 400 208		31 222 464
PART DES RETRO. DANS LES CHARGES DE PROV. POUR PREST.	1 648 026	-20 755	-617 906	1 009 366	1 355 529	-23 012 663	-21 657 134		-20 647 768
PART DES RETRO. DANS LA PARTICIPATION AUX RESULTAT									
COMMISSIONS RECUES DES RETROCESSIONNAIRES	2 713 154	120 246	1 378 390	4 211 791	1 792 101	160 458	1 952 560		6 164 351
Solde de rétrocession	423 291	788 315	1 531 890	2 743 494	1 368 207	12 774 991	14 143 197	56 664	16 943 354
Résultat technique	606 624	-233 052	409 262	782 833	502 283	-272 631	229 653	39 032	1 051 520
Informations complémentaires									
PROVISIONS ACCEPTATIONS									
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/06)	4 524 399	1 843 659	9 083 949	15 452 007	2 383 690	12 302 091	14 685 781	275 928	30 413 718
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/05)	4 418 870	1 728 102	8 476 536	14 623 508	2 431 003	14 331 987	16 762 990	281 959	31 668 460
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/06)	20 581 398	19 347 038	4 717 599	44 646 035	10 787 559	6 868 333	17 655 892	463 929	62 765 859
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/05)	18 598 273	18 210 779	5 283 175	42 092 227	9 800 466	30 478 041	40 278 507	421 228	82 791 961
PROVISIONS RETROCESSIONS									
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/06)	2 615 886	154 773	7 113 167	9 883 826	1 784 514	11 439 063	13 223 577		23 107 404
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/05)	2 430 795	128 238	6 249 422	8 808 455	1 790 374	13 354 316	15 144 690		23 953 146
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/06)	10 966 736	458 084	2 792 014	14 216 834	7 584 555	4 641 559	12 226 114		26 442 951
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/05)	9 318 710	478 839	3 409 920	13 207 469	6 229 026	27 654 222	33 883 248		47 090 719

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS
AU 31.12.2006

COMPTES	VALEURS AU 01.01.2006	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS	TOTAL	AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES
					ANTERIEURS	CESSIONS	DE L'EXERCICE	CUMULS	
ACTIFS INCORPORELS									
LOGICIELS	112 537	19 986		132 523	85 342	0	20 124	105 467	27 056
SOUS TOTAL	112 537	19 986	0	132 523	85 342	0	20 124	105 467	27 056
IMMEUBLES D'EXPLOITATION									
TERRAINS	130 000	0	0	130 000				0	130 000
CONSTRUCTION	650 186			650 186	349 364		16 255	365 618	284 568
SOUS TOTAL	780 186			780 186	349 364	0	16 255	365 618	414 568
TERRAINS AFFECTES A UNE CONSTRUCTION EN COURS									
TERRAINS AFFECTES A UNE CONSTRUCTION EN COURS	600 280			600 280	0		0	0	600 280
IMMEUBLES EN COURS	192 481	54 889	0	247 370	0	0	0	0	247 370
SOUS TOTAL	792 761	54 889	0	847 650	0	0	0	0	847 650
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION									
INST GENERALES AGENC AMEN	246 356	30 991	0	277 348	116 179	0	21 686	137 865	139 483
RAYONNAGE METALLIQUES	1 423	0	0	1 423	485	0	71	556	867
MATERIEL DE TRANSPORT	230 557			230 557	158 184		31 851	190 035	40 522
MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	97 114	14 267	478	110 903	45 606	291	10 383	55 698	55 205
MATERIEL INFORMATIQUE	371 864	27 770	0	399 634	196 054	0	54 532	250 586	149 049
MOBILIER	247 426	0	0	247 426	94 486	0	22 902	117 388	130 038
CLIMATISATION	118 044	0	0	118 044	17 898	0	11 804	29 702	88 342
SOUS TOTAL	1 312 784	73 028	478	1 385 335	628 891	291	153 231	781 831	603 504
TOTAL GENERAL	2 998 268	147 904	478	3 145 694	1 063 597	291	189 610	1 252 916	1 892 778

Ventilations des charges & des produits des placements

	Revenus & frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées & avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		162 000	162 000
Revenu des participations		103 999	103 999
Revenu des placements		4 398 189	4 398 189
Autres revenus financiers (commissions,honoraires)		5 815 529	5 815 529
Total produits des placements		10 479 716	10 479 716
Intérêts		707 220	707 220
Frais externes			
autres frais		6 390 083	6 390 083
Total charges des placements		7 097 303	7 097 303

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2006

1- PRESENTATION DE TUNIS RE

1-1 Création

La Société Tunisienne de Réassurance TUNIS RE, une société anonyme au capital social de 35.000.000 dinars dont le siège social est à TUNIS, rue 8006 n° 7 Montplaisir 1 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des assurances et des banques.

1-2 Objet social

TUNIS RE a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocedés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétrocedante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, TUNIS RE conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A coté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

- l'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance ou de réassurance, de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de réassurance ou de rétrocession, de tous risques et sinistres et de toutes indemnités.

- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

1-3 Mission

Depuis sa création, TUNIS RE s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance et créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- ⇒ réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- ⇒ favoriser l'exportation des services.
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1-4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par TUNIS RE au cours de l'exercice 2006 se présente par catégorie comme suit, Président Directeur Général non compris :

-	catégorie I	= 44
-	catégorie II	= 29
-	catégorie III	= 5
-	catégorie IV et V	= 5
-	contractuel	= 1
Total		<u>= 84</u>

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 2.092.418 dinars.

1-5 Autres informations

TUNIS RE gère pour le compte de l'Etat, le Fonds National de Garantie depuis 1994, le Fonds de Péréquation de change depuis 1999, la ligne de garantie du Fonds National de l'Emploi depuis 2000 et le Fonds de Garantie des Industries Culturelles (FGIC) depuis 2004 et ce en vertu des conventions avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion.

Conformément à la convention de gestion du Fonds de Garantie des Industries Culturelles, il est ouvert dans la nomenclature des comptes TUNIS RE un compte intitulé : Fonds de Garantie des Industries Culturelles inscrivant le solde de ses liquidités déposées auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie. Ce solde figure au bilan du 31/12/2006 pour un montant de 194.380 dinars.

2- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2006 :

2-1 Augmentation du capital social :

En exécution de la décision du Conseil d'Administration du 30 décembre 2005, la 2^{ème} tranche de l'augmentation du capital autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2002 pour le porter à 35 Millions de dinars, a été réalisée au cours de l'exercice 2006.

La partie de l'augmentation en numéraire d'un montant de 3,6 MD dont 0,6 MD au titre de la prime d'émission, a été souscrite et versée avant clôture de l'exercice dans un compte indisponible ouvert à cet effet auprès de la BNA.

2-2 les sinistres importants de l'exercice

- Sinistre STIR affectant la branche Incendie et évalué à 6,9 Millions de Dinars.
- Sinistre MEDCOM affectant la branche Incendie et évalué à 2,750 Millions de dinars.

Sur ces sinistres, TUNIS-RE ne prendrait en charge qu'un montant net estimé à 500.000 dinars.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3-1 Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2006 au 31/12/2006 sont établis conformément aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996 et aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances telles qu'approuvées par arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000 d'une part, et les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance, d'autre part.

3-2 les règles comptables :

- Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2006 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.
- Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2006 font l'objet d'estimations lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».
- Les soldes positifs des acceptations dont les années de compte sont incomplètes et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « provision de blanchiment ».
- La provision de primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».

-Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de leur montant.

-Toutes les opérations réalisées par TUNIS-RE sont comptabilisées dans la monnaie d'origine dans laquelle elles sont traitées. La conversion en dinar tunisien des opérations en devises s'applique sur la base des cours retenus pour l'exercice 2006. De ce fait, seules les différences de changes définitives dégagées de l'imputation des règlements sont intégrées dans l'état de résultat sous les rubriques « Autres produits non techniques » ou « Autres charges non techniques ».

-Les cours de changes retenus pour l'exercice 2006 sont calculés sur la base des cours moyens du mois de décembre 2006 publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, les cours des devises non publiées par la BCT sont calculés sur la base des derniers cours publiés par la NATIXIS BANQUE dans son bulletin du mois de Janvier 2007.

3-3- Les modes et les méthodes d'évaluation appliqués aux états financiers de l'exercice 2006 :

3-3-1 Postes du bilan

3-3-1-1 Actifs incorporels : sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis sur 3 ans.

3-3-1-2-Atifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan du 31/12/2006 à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport	20 %
Aménagements et Installations	10 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Matériel électrique et électronique	12,5 %
Matériel informatique	15 %
Matériel de rayonnage	5 %

3-3-1-3 Les placements

Les placements figurant au bilan se décomposent en :

- placements immobiliers : terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation. Ils sont inscrits au prix d'acquisition et aucune moins value n'est constatée à leur titre à la date de l'arrêté des états financiers au 31/12/2006. L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

- placements financiers : se composent des :
 - Participations
 - actions cotées
 - emprunts obligataires
 - parts d'OPCVM
 - dépôts auprès des établissements bancaires et financiers
 - créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques.
 - Cautionnements
 - prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2006 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placement a été déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements à la clôture de l'exercice n'a dégagé que des moins values nettes des plus values de 47.028 dinars au titre des actions cotées et des reprises de provisions d'un montant de 431.024 dinars sur des actions cotées et des valeurs de SICAV.

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie aux cours de change retenus pour l'exercice 2006.

Les intérêts sur ces dépôts sont comptabilisés dans le compte « autres produits techniques » et ceux découlant des opérations de rétrocession sont portés au compte « autres charges techniques ».

3-3-1-4 Les provisions techniques

Il s'agit de montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements qui se sont réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers relatifs à cette période.

Les provisions techniques constatées au 31/12/2006 comprennent :

- Les provisions pour primes non acquises : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 31/12/2006, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance.
- La provision mathématique vie enregistrée au 31/12/2006.
- Les provisions pour sinistres à payer qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 31/12/2006
- Les provisions pour risque d'exigibilité.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

Les provisions pour primes non acquises et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées brutes.

Les montants des provisions pour sinistres à payer communiqués par les cédantes sont systématiquement comptabilisés. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.

Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « provisions techniques acceptations » ; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « parts des rétrocessionnaires dans les provisions techniques »

3.3.1.5 Ecart de conversion

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 31 décembre 2006, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2006 (note 3.2).

Les différences de change qui en ont résulté, ont constitué des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « Autres éléments d'Actif » pour un montant de 4.268.496 dinars et sous la rubrique « Autres Passifs » pour un montant de 2.434.468 dinars.

3-3-2 les comptes de l'état de résultat technique

3-3-2-1 Les produits techniques

Les produits techniques sont constitués des primes acceptées augmentées ou diminuées des variations des provisions pour primes non acquises.

3-3-2-2 Les charges techniques

Les charges de TUNIS-RE sont ventilées en charges techniques et en charges non techniques.

Les charges techniques comprennent des charges liées directement à l'opération technique et appelées charges d'acquisitions que l'on verse aux cédantes et des charges d'administration initialement enregistrées par nature.

Les charges techniques liées directement à l'opération technique concernent :

- Les charges d'acquisition constituées de commission, de sur commission, de courtage et d'autres charges accessoires.
- Les sinistres
- Les provisions techniques
- Les participations aux pertes

Les charges d'administration correspondent aux quotes parts des charges par nature, y compris les dotations aux amortissements et aux provisions destinées à l'activité Technique.

Les charges non techniques représentent les charges d'exploitation non affectées à l'activité technique.

Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques.

Les charges techniques sont imputées à l'état de résultat technique et les charges non techniques à l'état de résultat.

La détermination de ces charges et leur imputation s'effectue en 3 séquences :

1^{ère} Séquence :

Traitement des charges directement affectées aux centres de travail.

2^{ème} Séquence :

Répartition des charges de chaque centre de travail entre les centres de travail de l'activité technique et les autres centres de travail en utilisant une clé de répartition choisie en fonction de la nature d'activité de chaque centre de travail.

3^{ème} Séquence :

Répartition des charges par nature destinées à l'activité technique entre les catégories d'assurance sur la base des primes acceptées de chaque catégorie.

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LES CLES DE REPARTITION

CENTRES DE TRAVAIL	CLE DE REPARTITION
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale <ul style="list-style-type: none"> + Bureau d'ordre Central + Direction des Fonds. 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale des Affaires Administratives et Financières <ul style="list-style-type: none"> + Direction des Affaires Administratives + Direction Financière et comptable. 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale du Contrôle Général <ul style="list-style-type: none"> + Direction du Contrôle de Gestion + Direction de l'Audit. 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale des Etudes et du Développement <ul style="list-style-type: none"> + Direction des Etudes et du Développement des marchés. + Direction de l'Informatique 	Effectif Effectif Effectif
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale des Souscriptions <ul style="list-style-type: none"> + Direction des Marchés + Direction des souscriptions Facultatives 	Primes acceptées Primes acceptées Primes acceptées
<ul style="list-style-type: none"> • Direction Centrale de la Rétrocession et de la Gestion technique. <ul style="list-style-type: none"> + Direction de la Rétrocession + Direction de la Gestion technique 	Comptes Comptes Comptes

Les charges techniques liées directement aux opérations d'acceptation et de rétrocession (les charges de sinistres et les charges d'acquisition) sont enregistrées directement dans les catégories correspondantes. Les charges administratives sont enregistrées dans les comptes de charges par nature puis sont allouées en charges techniques et en charges non techniques selon la méthode suivante :

- Allocation des frais de personnel propres à chaque Direction.
- Répartition des autres charges sur les centres de travail.
- Répartition du total des charges des Directions administratives communes entre les Directions techniques en utilisant comme clé de répartition l'effectif de chaque Direction.
- Répartition des charges de la gestion technique et de rétrocession entre les catégories d'assurance en utilisant comme clé de répartition le nombre de comptes techniques traités dans chaque catégorie.
- Répartition des charges des directions de souscription entre les catégories en utilisant comme clé de répartition les primes acceptées.

3-3-3 les comptes de l'état de résultat

- Les produits des placements ne sont pas retenus comme des produits techniques.
- Une partie des charges par nature est imputée en charges non techniques. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion des fonds pour le compte de l'Etat.

3-3-4 Hors bilan

Aucun engagement reçu ou donné au cours de l'exercice 2006.

4- SITUATION FISCALE**4-1 litige fiscal**

Le tribunal de première instance a jugé en faveur de TUNIS-RE le litige fiscal qui l'oppose à l'administration fiscale suite à la notification de redressement portant sur les exercices 2000, 2001, 2002 et 2003.

4-2 Impôts sur les sociétés

Au titre de l'exercice 2006, l'impôt sur les sociétés est de 711.543,211 dinars.

5- RESULTATS**5-1 Résultats techniques**

Les résultats des opérations techniques relatives à l'exercice 2006 arrêtés au 31/12/2006 se sont globalement soldés par un gain de 1.051.519 dinars représentant 5,93% des primes nettes.

5-2 Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice après impôt de 4.109.490 dinars dégageant un taux de rentabilité du capital social sur la base de 30.000.000 dinars de 13,7%.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 31/12/2006**ANALYSE DU BILAN****NOTE I- ACTIFS INCORPORELS :**

Le montant brut des immobilisations incorporelles

Au 31/12/2006 est	de	132.522 DT
contre un montant au 31/12/2005	de	1 12.537 DT
D'où une augmentation de		1 9.985 DT
qui représente les acquisitions de l'exercice.		
- taxation centralisée WINTAX	=	1.207 DT
- maj WINDEV 8 AS 400 vers WINDEV 10 AS 400	=	12.980 DT
- dongle USB pour WINDEV	=	720 DT
- domino collaboration express	=	3.540 DT
- maxitime	=	1.537 DT

Les amortissements aux 31/12/2006 relatifs à ces immobilisations totalisent un montant de 105.466 contre un montant de 85.342 au 31/12/2005 d'où une dotation de l'exercice de 20.124.

Les immobilisations incorporelles nettes

totalisent un montant au 31/12/2006	de	27.056 DT
contre un montant au 31/12/2005	de	27.194 DT
soit une diminution	de	138 DT

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION :

totalisent au 31/12/2006 un montant brut	de	1.385.334 DT
contre un montant au 31/12/2005	de	1.312.784 DT
soit une augmentation	de	72.550 DT

Les amortissements aux 31/12/2006 relatifs à ces immobilisations totalisent un montant de 781.831 contre un montant de 628.891 Au 31/12/2005 d'où une dotation de l'exercice de 153.231 & une cession de 291.

Les actifs corporels sont détaillés comme suit :

RUBRIQUE	INSTALLATIONS & AMENAGEMENT	MATERIEL DE TRANSPORT	MATERIEL & MOBILIER DE BUREAU	MATERIEL INFORMATIQUE	TOTAL
VALEUR BRUTE AU 31/12/2005	823	365	230	344	1 312
ACQUISITIONS	992	30	557	540	784
CESSIONS				14	73
VALEUR BRUTE AU 31/12/2006	815	396	230	358	1 385
AMORTISSEMENT AU 31/12/2005	562	134	158	140	628
DOTATIONS	562	33	184	091	891
CESSIONS & REGULARISATIONS			31	33	153
AMORTISSEMENT AU 31/12/2006	124	168	190	173	781
		035	086	250 586	831
VCN AU 31/12/2005	261	231	72	204	683
		373	449	175 810	893
VCN AU 31/12/2006	691	228	40	185	603
		522	244	149 048	504

II-1 Installations tech. & Machines (invest. En informatique) :

Le total au 31/12/2006 est de 1.019.864DT

contre un montant au 31/12/2005 de 947.314 DT
soit une augmentation de 72.550 DT

* Acquisition de l'exercice est de 73.028 DT

- Installation, agen. & ameng. = 30.991 DT
- Matériel électrique & électro. = 14.267 DT
- Matériel informatique = 27.770 DT

* Cession de l'exercice est de 478 DT

- Matériel électrique & électro. = 478 DT

II-2 Autres installations, outillage & mobilier (Mobilier de bureau, amén. installations diverses) totalisent au 31/12/2006 un montant de 365.470 DT contre un montant au 31/12/2005 de 365.470 DT

Les amortissements aux 31/12/2006 relatifs à ces immobilisations totalisent un montant de 365.618 contre un montant de 349.364 DT Au 31/12/2005 d'où une dotation de l'exercice de 16.254 DT

NOTE III- PLACEMENTS :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 103.791.418 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 92.475.738 DT
soit une augmentation de 11.315.680 DT

Les placements sont détaillés comme suit :

LIBELLE	NOTE	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005	VARIATIONS
TERRAINS & CONSTRUCTIONS	III-1	1 627 836	1 572 947	54 889
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS	III-2	63 416 827	55 603 289	7 813 538
CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES	III-3	38 746 754	35 299 502	3 447 252
TOTAL		103 791 418	92 475 738	11 315 680

III-1 Terrains & constructions :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 1.627.836 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 1.572.947 DT
soit une augmentation de 54.889 DT
Provenant des immobilisations en cours hors exploitation.

III-1-1 TERRAINS & CONSTRUCTIONS D'EXPLOITATION :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATIONS
TERRAINS	130 000	130 000	-
CONSTRUCTIONS	650 186	650 186	-
TOTAL	780 186	780 186	-
AMORTISSEMENTS TERRAIN	-	-	-
AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION	365 618	349 364	16 255
TOTAL	365 618	349 364	16 255
VCN	414 568	430 823	- 16 255

III-1-2 TERRAINS & CONSTRUCTIONS HORS EXPLOITATION :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	SOLDE AU 31/12/2005	VARIATIONS
TERRAINS	600 280	600 280	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	247 370	192 481	54 889
TOTAL	847 650	792 761	54 889

III-2 Autres placements financiers :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 63.416.827 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 55.603.289 DT
soit une augmentation de 7.813.538 DT

Qui s'explique comme suit :

* Actions, autres titres a revenus variables et parts dans des fonds communs de placement (Sicav & fonds commun de créance) = 5.587.771 DT

* Obligations & autres titres à revenus fixes	=	51.995.311 DT
* Autres prêts	=	285.495 DT
* Autres	=	5.548.250 DT

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

LIBELLE	NOTE	COUT D'ACQUISITION	PROVISION	PROVISION D'EXIGIBILITE
ACTIONS & AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	(1)	5 587 771	50 000	47 029
OBLIGATIONS & AUTRES TITRES A REVENUS FIXES		51 995 311		
PRETS AUX PERSONNELS		285 495	890	
AUTRES		5 548 250		
TOTAL		63 416 827	50 890	47 029

(1) Les actions & autres titres à revenus variables totalisent à la date de clôture de l'exercice 2006 5 587 771 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	MONTANT AU 31/12/2006
ACTIONS COTEES		1 961 843
FONDS GERES PAR SICAR INVEST2		1 000 000
SICAV OBLIGATAIRE		208 018
TITRES : VALEURS TUNISIENNES	(A)	255 550
TITRES : VALEURS ETRANGERES		1 139 360
PARTICIPATIONS VIA SICAR INVEST		1 023 000
TOTAL		5 587 771

(A) Les titres "valeurs tunisiennes" totalisent à la date de clôture de l'exercice 2006 255 550 DT et se détaillent comme suit :

TITRE	NOMBRE	COUT D'ACQUISITION	valeur au 31/12/2006	PROVISION AU 31/12/2006
COTUNACE	1 250	100	100 000	
SDA	15	500	5 550	
SGFCC	500	100	50 000	50 000
BTS	10 000	10	100 000	
TOTAL			255 550	50 000

III-3 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :
totalisent au 31/12/2006 un montant de 38.746.755 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 35.299.502 DT
soit une augmentation de 3.447.253 DT

Ces créances sont constituées

- Par nature de :

PNA	=	9.823.268 DT
SAP	=	28.889.642 DT
Autres	=	33.845 DT

-Par monnaie :

TND	=	26.365.166 DT
Autres monnaies	=	12.381.588 DT

NOTE V- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROV. TECH. :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 49.550.356 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 71.043.866 DT
soit une diminution de 21.493.510 DT
Détaillée comme suit :

V-1 Provisions pour primes non acquises :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 23.107.405 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 23.953.147 DT
soit une diminution de 845.742 DT

V-2 Provisions pour sinistres :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 26.442.951 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 47.090.719 DT
soit une diminution de 20.647.768 DT

NOTE VI- CREANCES :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 18.566.378 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 15.568.627 DT
 soit une augmentation de 2.997.751 DT
 et détaillées comme suit :

	NOTE	VNC AU 31/12/2006	VNC AU 31/12/2005
CREANCES SUR LES RETROCESSIONNAIRES		1 023 750	2 573 295
AVANCES SUR RETROCESSIONS : SOLDES DEBITEURS		119 098	117 655
SOUS TOTAL 1	VI-2	1 142 848	2 690 950
CREANCES SUR LES CEDANTES		12 905 427	8 283 103
AVANCES SUR ACCEPTATIONS : SOLDES DEBITEURS		1 021 176	1 477 979
SOUS TOTAL 2	VI-1	13 926 603	9 761 082
AUTRES CREANCES		4 496 926	3 116 595
SOUS TOTAL 3		4 496 926	3 116 595
TOTAL		15 566 378	15 568 627

VI-1 Créances nées des opérations de rétrocession :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 1.142.848 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 2.690.950 DT
 soit une diminution de 1.548.102 DT
 et détaillées comme suit :

* créances sur les rétrocessionnaires = 2.597.007 DT
 - Tunisie = 35.579 DT
 - Etranger = 2.561.428 DT
 * avances sur rétrocession : étrangers, soldes débiteurs = 119.098 DT

La provision pour créances douteuses est de 1.573.257 DT

VI-2 Créances nées des opérations d'acceptation :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 13.926.603 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 9.761.082 DT
 soit une augmentation de 4.165.521 DT

Détaillée comme suit :

* créances sur les cédantes = 13.706.383 DT
 - Tunisie = 9.358.887
 - Etranger = 4.347.496

* avances sur acceptation : soldes débiteurs = 1.021.176 DT
 - Tunisie = 336.858
 - Etranger = 684.318

La provision pour créances douteuses est de 800.956 DT
 - Tunisie = 317.230
 - Etranger = 483.727

VI-3 Autres créances :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 3.496.926 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 3.116.595 DT
 soit une augmentation de 380.331 DT

Détaillée comme suit :

* Personnel = 14.176 DT
 * Etat, organismes de sécurité
 Sociales & collect. Publiques = 3.057.646 DT
 * Débiteurs divers = 425.104 DT

NOTE VII- AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 32.740.745 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 33.799.044 DT
 soit une diminution de 1.058.299 DT
 Détaillée comme suit :

VII-1 Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 10.242.614 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 9.777.190 DT
 soit une augmentation de 465.424 DT

Dépôts en dinars	=	4.127.252 DT
Dépôts en devises	=	6.115.362 DT

VII-2 Charges reportées :
totalisent au 31/12/2006 un montant de 4.293.367 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 4.129.493 DT
soit une augmentation de 163.874 DT
Qui représente les frais d'acquisition
Reportés déduits des primes non acquises.

VII-3 Comptes de régularisation actif :
totalisent au 31/12/2006 un montant de 13.936.268 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 15.468.962 DT
soit une diminution de 1.532.694 DT
Détaillées comme suit :
* Intérêts acquis & non échus = 1.453.089 DT
* Estimations d'éléments techniques = 11.837.980 DT
* Autres comptes de régularisation = 645.198 DT

VII-4 Ecart de conversion :
totalisent au 31/12/2006 un montant de 4.268.496 DT
contre un montant au 31/12/2005 de 4.423.399 DT
soit une diminution de 154.903 DT

et détaillées comme suit :

ETAT	2006	2005	ECART
S741ENC	87 006 318	59 776 180	27 230 138
S941ENC	509 961	5 633 482	- 5 123 521
S713ECH	4 025 079 477	4 111 509 025	- 86 429 548
S913ECH	155 590 310	246 281 696	- 90 691 386
S726ADP	310 053	198 801	111 252
TOTAUX	4 268 496 119	4 423 399 184	- 154 903 065

Le total des actifs s'élève au bilan du 31/12/2006 à 204.862.947 dinars contre 213.223.108 dinars au 31/12/2005 soit, une diminution de 8.360.961 dinars qui s'explique essentiellement par la diminution des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer suite au règlement du sinistre TUNINTER survenu en 2005.

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT

Cette rubrique totalise au bilan du 31/12/2006 : 42.839.329 DT
contre au 31/12/2005 38.698.848 DT
soit une augmentation de 4.140.481 DT

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat :

DESIGNATIONS	31.12.2004	31.12.2005	EVOLUTION	31.12.2006	EVOLUTION
CAP.SOCIAL	30.000.000	30.000.000	-	35.000.000	+ 5.000.000
RES. LEGALE	953.633	1.059.502	+ 105.869	1.240.256	+ 180.754
R.GENERALE	1.975.000	1.975.000	-	1.975.000	-
FONDS SOCIAL	502.406	617.525	+115.119	719.752	+ 102.227
P. D'EMISSION RESULTAT	4.170.000	4.170.000	-	2.770.000	- 1.400.000
REP.	1.023.747	876.821	- 146.926	1.134.321	+ 257.500
RESULTAT DE L'EX	2.117.388	2.738.254	+ 620.866	4.109.490	+ 1.271.236
TOTAL	40.742.174	41.437.102	+ 694.928	46.948.819	+ 5.511.717

I-3 Variation des résultats reportés : + 257.500 DT
- affectation du résultat 2005 257.500 DT

I-4 Résultat de l'exercice : 4.109.490 DT

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2006 est
Bénéficiaire de 4.109.490 dinars en augmentation de 46,5% par
rapport au bénéfice de l'exercice 2005 de 2.738.254 dinars.

Le total des capitaux propres avant affectation du résultat
est de 46.948.819 dinars au 31/12/2006 contre
41.437.102 dinars au 31/12/2005.

PASSIFS :

Cette rubrique totalise au bilan du 31/12/2006 : 157.914.129 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 171.786.006 DT
 soit une diminution de 13.871.877 DT
 qui s'explique par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 3.425.369 DT
 Détaillée comme suit :

II-1 Provisions pour litiges : 1.591.520 DT
 - litige fiscal (affaire GIE Aérofrancassur) = 322.543 DT
 - litige CIAGI = 38.977 DT
 - Risque de redressement fiscal = 1.200.000 DT
 - loyer = 30.000 DT

II-2 Provisions pour pertes & charges : de 1.833.848 DT
 Provient de la différence des écarts de conversion actif & passif.

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 93.226.606 DT
 contre au 31/12/2005 de 114.938.475 DT soit une diminution
 de 21.711.869 DT

Détaillée comme suit :

III-1 Provisions pour primes non acquises : 30.413.718 DT
 III-2 Provisions pour sinistres 62.765.859 DT
 III-3 Autres provisions techniques 47.029 DT

NOTEV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETROCESSIONNAIRES :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 23.282.763 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 19.847.933 DT
 soit une augmentation de 3.434.830 DT

NOTEVI- AUTRES DETTES :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 29.543.697 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 24.684.416 DT
 soit une augmentation de 4.859.281 DT
 Détaillée comme suit :

VI-1 Dettes nées des opérations d'acceptation 10.959.858 DT
 Détaillée comme suit :
 * dettes sur les cédantes = 10.764.667 DT
 * avances sur acceptation : soldes créditeurs = 195.191 DT

VI-2 Dettes nées des opérations de rétrocession 17.065.250 DT
 Détaillée comme suit :
 * dettes sur les rétrocessionnaires = 16.729.865 DT
 * avances sur rétrocession : soldes créditeurs = 335.385 DT

VI-3 Dettes diverses 1.518.589 DT
 Détaillées comme suit :
 - Personnel = 400.486 DT
 - Etat organismes de sécurité sociale = 191.869 DT
 - Collectivités publiques = 191.869 DT
 - Créiteurs divers = 926.234 DT

NOTEVII- AUTRES PASSIFS :

totalisent au 31/12/2006 un montant de 8.435.694 DT
 contre un montant au 31/12/2005 de 8.619.970 DT
 soit une diminution de 184.276 DT
 Détaillée comme suit :

VII-1 Comptes de régularisation passif 6.001.046 DT
 - Report de commissions reçues
 Des réassureurs = 3.093.940 DT
 - Estimation d'éléments techniques = 2.541.776 DT
 - Autres comptes de régularisation
 Passif = 365.330 DT

VII-2 Ecart de conversion
 totalisent au 31/12/2006 un montant de 2.434.648 DT

contre un montant au 31/12/2005
soit une augmentation
et détaillés comme suit :

de 2.320.507 DT
de 114.141 DT

ETAT	2006	2005	ECART
S741ENC	36 517 863	95 196 777	- 58 678 914
S941ENC	3 763 740	3 196 392	567 347
S713ECH	2 302 779 397	2 146 305 176	156 474 221
S913ECH	83 627 265	67 793 952	15 833 312
S726ADP	7 959 378	8 014 257	- 54 878
TOTAUX	2 434 647 642	2 320 506 554	114 141 088

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 31/12/2006 à 204.862.947 DT contre: 213.223.108 DT au 31/12/2005.

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

NOTE I – PRIMES ACQUISES:

I-1 Primes :

Les primes acceptées ont atteint 52.606.672 dinars contre 52.752.793 dinars au 31/12/2005, soit une diminution de 0,28%.

La répartition par marché se présente comme suit :

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006	%
TUNISIE	36.180.287 69%	34.790.902 66%	-4 %
MAGHREB	2.821.479 5%	2.696.694 5%	-5 %
PAYES ARABES	7.511.502 14%	6.600.289 13%	-14%
AFRIQUE	3.777.077 7%	4.138.974 8%	-9%
EUROPE	505.945 1%	194.334 0,16%	0 %
ASIE&RESTE	1.956.503 4%	4.185.479 8%	+53%
TOTAL	52.752.793 100%	52.606.672 100%	-0,28%

Les primes rétrocédées s'élèvent à 32.836.660 dinars au 31/12/2006 contre un montant de 33.388.418 dinars au 31/12/2005, d'où une diminution de 1,65%.

Le montant des primes nettes s'établit à 19.770.012 dinars au 31/12/2006 contre 19.364.375 dinars en 2005 soit une évolution de 2,09%.

I-2 Variation de la provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises nette est de 409.000 dinars contre 268.045 en 2005. Cette variation s'explique comme suit :

- diminution des provisions pour primes non acquises de l'acceptation de 31.668.460 dinars à 30.413.718 dinars au 31/12/2006 d'où une variation de - 1.254.742 dinars.
- diminution des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour primes non acquises de 23.953.146 à 23.107.404 dinars au 31/12/2006 d'où une variation de - 845.742 dinars.

NOTE II – CHARGES DE SINISTRES :

II-1 Sinistres payés :

Les sinistres payés des acceptations ont diminué de 47.483.753 en 2005 à 41.949.463 dinars au 31/12/2006 d'où une variation de - 5.534.290 dinars.

Les sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires ont diminué de 35.590.979 dinars à 31.222.465 dinars d'où une variation de - 4.368.514 dinars.

Les sinistres réglés nets de rétrocession sont passés de 11.892.774 dinars à 10.726.998 dinars d'où une diminution de 9,8%.

II-2 Variation de la provision pour sinistres :

La provision pour sinistres nette est de 621.666 dinars contre 557.744 dinars en 2005 soit une variation de 63.922 dinars qui s'explique comme suit :

- diminution de la provision pour sinistres à payer à l'acceptation de 82.791.961 dinars à 62.765.859 dinars au 31/12/2006 d'où une variation de - 20.026.102 dinars.
- diminution des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de 47.090.719 à 26.442.951 dinars au 31/12/2006 d'où une variation de - 20.647.768 dinars.

NOTE III – FRAIS D'EXPLOITATION :

III-1 Frais d'acquisition :

Les charges d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2006 le montant de 11.018.415 dinars contre un montant de 10.528.131 dinars en 2005 d'où une augmentation de 490.284 dinars.

III-2 Frais d'administration :

Il s'agit des charges d'exploitation affectées à l'activité technique. Ils totalisent 2.924.764 dinars contre un montant de 2.395.252 dinars en 2005 en augmentation de 529.512 dinars et représente 5,6% des primes acceptées.

III-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires ont atteint le montant de 6.164.350 dinars contre un montant de 5.909.047 dinars en 2005 d'où une augmentation de 255.303 dinars.

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique de l'exercice 2006 s'établit à	1.051.520 DT
contre en 2005	167.566 DT
soit une augmentation de	+ 883.954 DT

NOTE I PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 31/12/2006	5.095.467 DT
contre en 31/12/2005	4.215.209 DT
soit une augmentation	de 880.258 DT
Détaillée comme suit :	

I-1 Revenus des placements :

totalisent au 31/12/2006 un montant	de 4.664.187 DT
contre un montant au 31/12/2005	de 4.112.388 DT
soit une augmentation	de 551.799 DT

I-3 Reprise de correction de valeur sur placements :

totalisent au 31/12/2006 un montant	de 431.034 DT
contre un montant au 31/12/2005	de 51.733 DT
soit une augmentation	de 379.303 DT

I-4 Profits provenant de la réalisation des placements :

totalisent au 31/12/2006 un montant	de 245 DT
contre un montant au 31/12/2005	de 51.088 DT
soit une diminution	de 50.843 DT

NOTE II CHARGES DES PLACEMENTS

Ces charges totalisent au 31/12/2006	732.229 DT
contre un montant au 31/12/2005	784.333 DT
soit une diminution	de 52.104 DT
Détaillée comme suit :	

II-1 Charges de gestion des plac. Y compris les charges d'intérêts :

totalisent au 31/12/2006 un montant	de 707.219 DT
contre un montant au 31/12/2005	de 685.393 DT
soit une augmentation	21.826 DT

II-2 Correction de valeur sur placement :

totalisent au 31/12/2006 un montant	de 25.010 DT
contre un montant au 31/12/2005	de 86.663 DT
soit une diminution	de 61.653 DT

NOTE III AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES :

Ils totalisent au 31/12/2006	5.815.529 DT
contre au 31/12/2005	6.064.019 DT
soit une diminution	de 248.490 DT

Ils sont détaillés comme suit :

- montant d'un appel d'offre au 31/12/2006	=	150 DT
- commissions de gestion des fonds au 31/12/2006	=	385.861 DT
- reprises sur provision pour créances douteuses	=	1.447.243 DT
- profits de change réalisés	=	1.339.219 DT
- écart de change sur comptes devises	=	488.178 DT
- reprises sur provision pour risques & charges	=	2.122.169 DT
- jetons de présence COTUNACE EX.04-05	=	1.500 DT

NOTE IV AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

Ces charges totalisent au 31/12/2006	6.390.083 DT
contre au 31/12/2005	6.662.544 DT
soit une diminution	de 272.461 DT

Elles sont détaillées comme suit :

- autres charges non techniques	= 481.691 DT
- dotations aux résorptions des charges reportés	= 6.430 DT
- dotations aux provisions pour risques & charges	= 1.833.848 DT
- dotations aux provisions pour litiges	= 30.233 DT
- dotations aux provisions pour créances douteuses	= 2.374.213 DT
- pertes de changes réalisés	= 1.561.009 DT
- pertes de changes sur comptes devises	= 103.615 DT

NOTE V IMPOTS SUR LE RESULTAT :

Composés de :

- résultat comptable	= 4.821.033 DT
Réintégrations des charges non déductibles	= 4.599.770 DT
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	= 4.648.548 DT
- bénéfice brut fiscal	= 4.772.255 DT
- exonération 57,4%	= 2.739.274 DT
- bénéfice net fiscal imposable	= 2.032.981 DT
- impôt sur les sociétés (35%)	= 711.543 DT
Résultat net	= 4.109.490 DT

NOTE VI GAINS EXTRAORDINAIRES 113 DT

Les Gains extraordinaires réalisés en 2006 provenant notamment de vente de cartouches usées.

NOTE VII PERTES EXTRAORDINAIRES 19.281 DT

Les pertes extraordinaires de l'exercice 2006 provenant notamment d'une pénalité suite à un contrôle par la CNSS au titre des exercices 1999 – 2000 et 2001.

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2006 est bénéficiaire de 4.109.490 dinars en augmentation de plus de 50 % et représente 13,7% du capital social.

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

2006

(en milliers de dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint

le montant de	- 348
contre en 2005 de	- 176
soit une variation de	- 172

Ils résultent des mouvements suivants :

X-1 Encaissements des cédantes	27 570
contre en 2005	26 505
soit une variation de	1 065
X-2 Versements aux cédantes	33 502
contre en 2005	26 688
soit une variation de	6 814
X-3 Encaissements des rétrocessionnaires	32 315
contre en 2005	23 066
soit une variation de	9 249
X-4 Versements aux rétrocessionnaires	19 653

contre en 2005	20 374
soit une variation de	- 721

X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants ont atteint	353 585
contre en 2005	200 059
soit une variation de	153 526

L'importance de ces encaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements courant	360 264
contre en 2005	203 195
soit une variation de	157 069

L'importance de ces décaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-7 Produits financiers reçus	1 997
contre en 2005	3 070
soit une variation de	- 1 073

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel	2 214
contre en 2005	1 059
soit une variation de	1 155

X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel	3 782
contre en 2005	2 850
soit une variation de	932

Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation.

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes	829
contre en 2005	827
soit une variation de	2

Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source et aux diverses taxes.

NOTE XI

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont atteint	- 1 423
contre en 2005	- 1 241
soit une variation de	- 182
qui s'explique par les mouvements suivants :	

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles	-
contre en 2005	2

soit une variation de	-	2
XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles		70
contre en 2005		52
soit une variation de		18
XI-3 Encaissements provenant de la cession des imm. Financières		1 178
contre en 2005		792
soit une variation de		386
XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations financières		196
contre en 2005		153
soit une variation de		43
XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Financières		2 707
contre en 2005		2 116
soit une variation de		591
XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles		20
contre en 2005		19
soit une variation de		1

NOTE XII

Les flux provenant des activités de financement ont atteint	-	1 730
contre en 2005	-	841
soit une variation de	-	889
qui s'explique par les mouvements suivants :		
XII-1 Encaissements suite à l'émission d'actions		3 840
contre en 2005		2 800
soit une variation de		1 040
XII-2 Décaissements suite à l'augmentation du capital		10
XII-3 Dividendes & autres distributions		2 100
contre en 2005		1 958
soit une variation de		142

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités		385
contre en 2005		391
soit une variation de	-	6

NOTE XIV

La composition des liquidités		
La trésorerie totalise à la clôture de		10 045
contre en 2005		9 702
soit une variation de		343

NOTE XV

La composition des liquidités de TUNIS-RE déposées

en banques est comme suit :

liquidité en dinars	4 127
contre en 2005	245
soit une variation de	3 882
liquidité en devises	5 918
contre en 2005	9 457
soit une variation de	- 3 539

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

❶ Création de la société:

La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » est une société anonyme Créée le 25/03/1981.

Le capital social fixé initialement à 2.000.000 DT a été porté en 1994 à la somme de 15.000.000 DT divisé en 150.000 actions, d'une valeur nominale de 100 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 juillet 1996 a décidé d'augmenter le capital de la société de 15.000.000 DT pour le porter à 35.000.000 DT et de déléguer au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires à la concrétisation de l'opération.

La même assemblée a décidé, par ailleurs, de ramener la valeur nominale de l'action de 100 DT à 10 DT.

Les conditions et les modalités de réalisation de cette augmentation ont été fixées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 06 septembre 1996 comme suit:

- Réalisation de l'augmentation en deux tranches égales de 10.000.000 DT chacune et émission de 2 millions de titres représentatifs de capital de valeur nominale égale à 10 DT.
- Concrétisation de la première tranche de 10 millions de dinars avant la fin de l'année 1996 par émission de 700.000 actions nominatives ordinaires de valeur nominale égale à 10 dinars et de 300.000 certificats d'investissement de même valeur nominale.
- La valeur d'émission des actions ordinaires et des certificats d'investissement a été fixée à 12 DT, soit 2 DT de prime d'émission.

La première opération réalisée dans le cadre de la première tranche de l'augmentation du capital a concerné l'émission de 700.000 actions ordinaires au prix unitaire de 12 DT.

A l'issue de cette opération, clôturée et concrétisée au cours de l'exercice 1997, le capital social a été porté de 15.000.000 DT à 22.000.000 DT.

La deuxième opération relative à la première tranche de l'augmentation du capital et qui concerne l'émission de 300.000 certificats d'investissement a été clôturée par décision de

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 06 Mai 1999, qui a décidé de clôturer la deuxième opération de la première tranche de l'augmentation du capital relative à l'émission de 300.000 certificats d'investissement et de se limiter au nombre de certificats souscrits jusqu'au 06 Mai 1999. A cette date, les opérations de souscription ont porté sur 240.000 certificats d'investissement.

A l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 22.000.000 DT à 24.400.000 DT.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 septembre 2002 a décidé de maintenir l'augmentation du capital pour le relever de 24.400.000 DT à 35.000.000 DT et ce, telle qu'autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2001 et a décidé par conséquent de réaliser cette augmentation en deux tranches A et B pour les montants respectifs de 5.600.000 DT et 5.000.000 DT et de charger le Président Directeur Général de la réalisation immédiate de la tranche A et ce, moyennant l'émission de 500.000 actions ordinaires et 60.000 certificats d'investissements d'une valeur nominale de 10 dinars libérables de moitié à la souscription.

La valeur d'émission des actions ordinaires et des certificats d'investissement a été fixée à 12 DT, soit 2 DT de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2003 a confirmé l'augmentation du capital décidée le 19 septembre 2002 et a pris acte des souscriptions réalisées dans le cadre de la première tranche et ce, pour le montant de 5.600.000 DT

A l'issue de cette opération, le capital social a été porté de 24.400.000 DT à 30.000.000 DT.

La deuxième tranche décidée par le conseil d'administration du 30 décembre 2005 pour un montant de 5.000.000 DT a eu lieu au cours de l'exercice 2006 par l'émission de 450.000 actions et 50.000 certificats d'investissement dont 180.000 actions gratuites et 20.000 certificats d'investissement gratuits. Le prix d'émission des actions ordinaires et des certificats d'investissement a été fixé à 12 DT, soit 2 DT de prime d'émission. Les actions gratuites et les certificats d'investissement gratuits ont été émis par incorporation des réserves pour un montant de 2.000.000 DT. Ils ont été distribués proportionnellement à la part détenus dans le capital social de la société soit 1 action gratuite pour 15 actions anciennes et 1 certificat d'investissement gratuit pour 15 certificats d'investissement anciens.

Cette augmentation a été confirmée par le conseil d'administration du 21 février 2007.

② Activité:

La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » a pour objet:

- 1- La réalisation des opérations de Réassurance ou de Rétrocession de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
- 2- La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
- 3- L'étude, la constitution, le contrôle de l'expertise de toutes sociétés d'assurance ou de réassurance.
- 4- L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de réassurance ou de rétrocession.
- 5- L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
- 6- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de réassurance ou de garantie.
- 7- La participation par tous moyens, à toute entreprise créée, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, souscriptions, ou achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la société et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

③ Conventions et méthodes comptables:**1. Présentation des états financiers:**

Les états financiers de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » comportent un bilan, un état de résultat technique, un état de résultat, un état de flux de trésorerie et des notes annexes présentés conformément aux modèles de présentation préconisés par la norme comptable sectorielle relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et/ou de réassurance « NC 26 » telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000.

La société « Tunis Ré » a toujours considéré les produits et les charges de placement comme des éléments de l'état de résultat. Par conséquent la totalité de ces produits et charges est présenté dans l'état de résultat et aucune partie n'est allouée à l'état de résultat technique.

2. Unité monétaire:

Les états financiers sont élaborés selon la convention comptable de base du coût historique.

Les états financiers de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » sont libellés en Dinar Tunisien, monnaie moyennant laquelle a été versé le capital de la société.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les comptes de la société en monnaie originale et converties en dinars à la date de clôture de l'exercice sur la base des cours de change en vigueur à cette date, à savoir:

- Pour les monnaies cotées: Cours moyens du marché interbancaire tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie.
- Pour les monnaies non cotées: Derniers cours publiés par la NATEXIS BANQUE et disponibles à la date de préparation des états financiers par les services de la société.

La conversion en dinars des différents postes de bilan et des comptes de résultats libellés en monnaie originale permet de dégager l'incidence des fluctuations de change sur les comptes de l'exercice.

Les écarts de conversion découlant de cette opération sont de deux natures:

① Différences de change définitives:

L'incidence des fluctuations des cours, entre le 31 décembre d'un exercice donné et le 31 décembre de l'exercice qui lui précède, sur l'évaluation des éléments d'actifs et de passifs monétaires enregistrés à ces mêmes dates donnera lieu à la constatation, au niveau des comptes de résultats des différences de change définitives appelées pertes et profits de change.

② Différences de change temporaires:

L'actualisation en dinars, à la date de clôture de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères et reportés des exercices antérieurs permet de dégager des différences de change temporaires appelées plus et moins values de change.

La moins-value nette éventuelle correspondante à l'excédent de l'écart de conversion actif par rapport à l'écart de conversion passif donne lieu à la constatation d'une provision pour risques et charges.

A l'exception des dépôts en représentation des engagements techniques libellés en monnaies étrangères, pour lesquels l'impact net (plus ou moins value nette de change) se trouve être intégré au niveau des réserves techniques, les différences de change temporaires découlant de l'actualisation des autres actifs et passifs monétaires sont portées en écarts de conversions actifs et passifs sans transiter par le compte de résultat et ce, conformément aux recommandations de la norme comptable relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance « NC 27 ».

3. Provisions techniques:

Les provisions techniques constituées au 31 décembre 2006 comprennent:

- ① Les provisions pour primes non acquises destinées à faire face aux risques afférents à la période de garantie comprise entre le 31/12/2006 et la prochaine échéance de primes ou, à défaut, du terme du contrat.
- ② La provision mathématique vie capitalisée au 31/12/2006 pour honorer l'engagement de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » envers les cédantes.
- ③ Les provisions pour sinistres à payer correspondant à la dette contractée par « Tunis-Ré » pour honorer le règlement des sinistres survenus et non payés au 31 décembre 2006.
- ④ Les provisions pour risque d'exigibilité des engagements techniques correspondant à la différence négative calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés.

Les provisions techniques brutes relatives aux acceptations sont portées au passif du bilan, la quote-part revenant aux rétrocessionnaires sur ces engagements est portée à l'actif du bilan sous l'intitulé « Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques »

4. Résultat technique :

Les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 2006 traduisent l'intégralité des opérations techniques afférentes aux années 2006 et antérieures.

Toutefois, les soldes positifs des opérations techniques correspondant à des années de comptes incomplètes ont fait l'objet d'une provision de blanchiment. Les éléments techniques des comptes manquants à la date de l'établissement des états financiers ont fait l'objet d'estimations. Tout solde positif dégagé par cette estimation a fait l'objet d'une neutralisation par le biais des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions de blanchiment à l'acceptation se sont élevées au 31/12/2006 à 1.529.532 DT contre 23.491 DT à la récession.

Les provisions de neutralisation se sont soldées pour 1.885.524 DT au niveau de l'acceptation contre 1.490.845 DT au niveau de la récession.

④ Régime fiscal:

1. Impôt sur les sociétés:

Les bénéfices réalisés par la Société Tunisienne de Réassurances sont passibles de l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%.

2. Taxe sur la valeur ajoutée

En vertu des dispositions de l'article 4 du code de la taxe sur la valeur ajoutée, les opérations reprises au tableau « A » annexé audit code sont exonérées de la TVA.

Le paragraphe 30 du tableau sus-visé prévoit explicitement l'exonération des opérations d'assurance et de réassurance soumises à la taxe unique sur les assurances.

⑤ Informations complémentaires sur les comptes:

Sont présentées dans les paragraphes qui suivent les informations permettant une lecture avisée des états financiers.

I- Les Actifs :

• I-A1: Les actifs corporels d'exploitation :

Les actifs corporels d'exploitation totalisent au 31/12/2006 un montant brut de 1.385.335 DT contre 1.312.784 DT au 31/12/2005. Les amortissements des actifs corporels d'exploitation s'élèvent à la date de clôture de l'exercice audité à 781.831 DT contre 628.891 DT à la clôture de l'exercice précédent.

La société « Tunis Ré » a procédé en 2006 à l'inventaire physique de ces actifs. Toutefois la confrontation des résultats du recensement de ces éléments d'actifs avec les données comptables n'est pas encore achevée, à la date de remise du présent rapport, par les services de la société.

Le détail, par rubrique, des actifs corporels d'exploitation ainsi que leurs amortissements sont fournis au niveau du tableau suivant :

Rubrique	Installations et aménagement	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureau	Matériel informatique	Total
Brute au 31/12/2005	365 823	230 557	344 540	371 864	1 312 784
Provisions	30.992		14 267	27 770	73 029
Plus			478		478
Brute au 31/12/2006	396 815	230 557	389 674	399 633	1 385 335
Amortissement au 31/12/2005	134 562	158 184	140 091	196 054	628 891
Plus	33 562	31 851	33 285	54 532	153 231
Plus et régularisations			291		291
Amortissement au 31/12/2006	169 269	190 035	171 941	250 586	781 831
31/12/2005	230 908	72 373	204 802	175 810	683 893
31/12/2006	228 691	40 522	185 244	149 048	603 504

• **I-A1-1: Placements :**

Les placements portés à l'actif du bilan de la société « Tunis-Ré » sont composés des actifs détenus dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de loyers de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice 2006 une valeur nette 103.374.909 DT contre 92.100.484 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le détail des placements se présente comme suit:

Libellé	Note	AU 31/12/2005	AU 31/12/2006
Terrains & constructions	I-A1-1	1.223.583	1.262.218
Autres placements financiers	I-A1-2	55.577.399	63.365.937
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	I-A1-3	35.299.502	38.746.754
Total		92.100.484	103.374.909

• **I-A1-1: Terrains & constructions :**

Sous cet intitulé figurent les placements immobiliers d'exploitation et hors exploitation de la société comptabilisés à leurs coûts d'acquisition totalisant à la clôture de l'exercice audité la somme de 1.627.836 DT.

Les constructions sont amorties linéairement au taux de 2,5 %. Les amortissements cumulés de ces placements au 31/12/2006 s'élèvent à 365.618 DT.

Les placements d'exploitation totalisent une valeur comptable nette au 31/12/2006 de 414.568 DT contre 430.823 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation de 16.255 DT correspondant à la charge d'amortissements de l'exercice.

Les placements hors exploitation totalisent au 31/12/2006 et au 31/12/2005 respectivement 847.650 DT et 792.761 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2006	Solde au 31/12/2005	Variations
Terrains	600.280	600.280	0
Immobilisations en cours	247.370	192.481	54.889
Total	847.650	792.761	54.889

• **I-A1-2: Autres placements financiers :**

Les autres placements financiers totalisent au 31/12/2006 une valeur brute de 63.416.827 DT. Les moins values latentes sur ces placements ont fait l'objet de provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques au passif du bilan pour une valeur de 47.029 DT, de provision pour dépréciation de titres pour une valeur de 50.000 DT et de provision pour dépréciation des autres prêts pour une valeur de 890 DT.

Le détail de ces placements et des provisions correspondantes se présente au 31/12/2006 comme suit :

Libellé	Note	Coût d'acquisition	Provisions	Provisions d'exigibilité
Actions et autres titres à revenus variables	❶	5.587.770	50.000	47.029
Obligations et autres titres à revenus fixes		51.995.311		-
Prêts aux personnels		285.495	890	-
Placements en devise		5.547.750		
Autres		500		-
Total		63.416.827	50.890	47.029

❶ Les actions et autres titres à revenus variables totalisent à la date de clôture de l'exercice audité 5.587.770 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Montant au 31/12/2005
Actions cotées		1.961.843
Fonds gérés par SICAR INVEST		1.000.000
Sicav obligataire		208.018
Titres : Valeurs tunisiennes	(A)	255.550
Participation Sicar Invest	(B)	1.023.000
Titres : Valeurs étrangers		1.139.360
Total		5.587.771

(A) Les titres « valeurs tunisiennes » totalisent à la date de clôture de l'exercice audité 255.550 DT et se détaillent comme suit :

Titre	Nombre	Coût d'acquisition.	valeur au 31/12/2006	Provision au 31/12/20056
COTUNACE	1.250	100	100.000	
SDA	15	500	5.550	
SGFCC	500	100	50.000	50.000
BTS	10.000	10	100.000	
Total			255.550	50.000

(B) Les fonds gérés Sicar Invest totalisent à la date de clôture de l'exercice audité 1.023.000 DT et se composent des prises de participations dans les sociétés suivantes :

Titre	valeur au 31/12/2006
STAR PAPIER	150.000
STE AGRO FRESH	285.000
STE MINERALE DES EAUX	588.000
Total	1.023.000

• I-A1-3: Créances pour espèces déposées auprès des cédantes :

Sous cet intitulé figurent les dépôts d'espèces retenus en comptes courants par les cédantes en représentation des engagements techniques à la charge de « Tunis-Ré ».

Ces créances totalisent, au 31 décembre 2006 38 746 754 DT, contre 35 299 502 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 3.447.252 DT se détaillant comme suit:

	Mouvement 2006		Variation nette
	Constitutions	Libérations	
▪ Dépôts primes	12.312.671	11.217.936	1.094.735
▪ Dépôts sinistres	33.213.235	30.684.977	2.528.258
▪ Autres dépôts	35.076	36.185	-1.109
▪ Actual dépôts		174.685	-174.685
▪ Res. Sin. Réas pour C/C const			
▪ Actual Rés. Acc Fac	54		54
Total	45 561.036	42.113.783	3.447.252

• **I-A2: Créances nées des opérations d'acceptation et créances nées des opérations de rétrocession :**

Sont portées sous cette rubrique les créances d'exploitation envers les cédantes et les rétrocessionnaires.

Les créances brutes et nettes de provisions pour dépréciation s'élèvent, au 31 décembre 2006 respectivement à 17.443.664 DT et 15.069.451 DT contre 13.899.275 DT et 12.452.031 DT enregistrées au 31 décembre 2005.

	Note	Valeur comptable nette au 31/12/2006	Valeur comptable nette au 31/12/2005
▪ Créances sur les rétrocessionnaires	I-A2-1	1.023.750	2.573.295
▪ Avances sur rétrocessions: solde débiteur	I-A2-2	119.098	117.655
Sous total 1		1.142.848	2.690.950
▪ Créances sur les cédantes	I-A2-3	12.905.427	8.283.103
▪ Avances sur acceptations: solde débiteur	I-A2-4	1.021.176	1.477.979
Sous total 2		13.926.603	9.761.082
Total		15.069.451	12.452.031

I-A2-1 Créances sur les rétrocessionnaires:

Les créances sur les rétrocessionnaires totalisent au 31 décembre 2006 une valeur comptable nette de 1.023.750 DT contre 2.573.295 DT au 31 décembre 2005.

Les créances brutes s'élèvent au 31/12/2006 à 2.597.007 DT et se composent des soldes débiteurs découlant des opérations techniques de rétrocession enregistrées jusqu'à la date de clôture de l'exercice audité.

Les créances sur les rétrocessionnaires abritent des soldes manuels, pour une valeur nette de 672.944 DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et de gestion des comptes et détaillées par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant ;

PARTENAIRES	Solde
WILLIS	532 724
EUROMEPA EX PLAS NEGRE	192 017
AIIC	161 181
CER	131 495
IRAK RE	120 122
FALCON RE (MENAS LTD)	61 160
CHINA RE EX PICC CHINA	61 077
COGENT EX MEARS	35 253
CORIFRANCE	25 245
AON/ EX FRANK B HULL	20 710
POOL ARABE ENG.	18 631
ARIG	17 386
CCR ALGER	15 565
CO SUISSE RE/ UNION REINSURANCE COMPAGNY	14 573
AON EX MIB	13 583
AXA EX REUNION EUROPEENNE	13 400
LA SECURITE NOUVELLE EX SACIAR	13 081
SCR MAROC	11 959
AON RE Belgique EX BOELS BEGAULT	6 830
CA REASEGURADORA INT/ DELTA	5 972
SAACI	4 524
STEWART / WILLIS	3 610
PIERRE LE BLANC	2 693
AON EX ALEXANDRE	2 287
RAPID ADMINISTRATION EX PAUL BRADFAURD	2 027
REUNION AERIENNE	2 011
REGIS LOW INS BROKERS EX EGIS	1 360
OSLO RE EX STOREBRAND	1 026
GENERAL COLOGNE RE EX KOLNISHE	681
FAUGERE JUTHEAU S-A	622
AON EX HANS RUDOLF	618
HANNOVER	613
BAYRISH RUCK A.G.	563
LYBIA	527
ETTIHAD	430
AFRICAN AVIATION POOL	426
POOL ARABE INCENDIE/ Tunis Ré	230
LLOYD	218
ARAB ORIENT INS CO DUBAI	73
POOL ARABE TRANSPORT	73
MED RE	33
CONVERIUM EX AGRIPPINA & ZURICH	32
RAPID ADMINISTRATION EX MAYNARD	31
AFRICA RE	14
TYSER	6
SCOR	3
MGA	-1
SMAR	-90
AXA ROYALE BELGE	-410
ASSUPAR	-790
TRUST INS CO	-800
UIB	-821
CCR France	-1 000
INTERHANNOVER EX SKANDIA	-1 054
POOL ARABE AVIATION	-1 064
POOL ARABE MARITIME	-1 600
MAGHREBIA	-2 021
MILLY RE	-2 030
SGCA	-2 998
AVIABEL	-2 999
HEATH FIELDING RE BROKING	-3 040
AON EX J H MINET	-3 210
KUWAIT RE	-3 337
C T BOWRING	-4 282
MARSH France EX CECAR	-4 576
ALLIANZ MARINE & AVIATION/ ex PRESERVATRICE FONCIERE	-4 665
ARAB RE	-5 318
FAIR REINS POOL / SCR MAROC	-6 682
SEDWICK RE BROKERS	-16 058
ROBERT BROWN	-19 088
COMAR	-25 550
CARTE	-27 620
ASTREE	-31 443
GAT	-36 334
COOPER GAY	-114 661
DE CUGNAC (OAAGC)	-146 825
STAR	-353 385
	672 944

Ces montants remontent à plusieurs exercices et demeurent non apurés au 31/12/2006.

Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » à justifier ces montants et à les confirmer auprès des rétrocessionnaires concernés et d'agir en conséquence.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2006 la somme de 1.573.257 DT et sont détaillées par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant :

Récessionnaire	Total provision constatée
WILLIS	530 988
AIIC	229 091
COGENT EX MEARS	160 572
EUROMEPA EX PLAS NEGRE	128 316
MARSH France EX CECAR	101 485
FALCON RE (MENAS LTD)	84 896
IRAK RE	70 474
EGYPTIAN AMERICAN/AL CHARK INS CO	39 762
CORIFRANCE	38 471
SAACI	31 642
AON/ EX FRANK B HULL	29 011
POOL ARABE ENG.	28 630
LA SECURITE NOUVELLE EX SACIAR	24 801
ARIG	17 386
CO SUISSE RE/ UNION REINSURANCE COMPAGNY	14 573
AON EX ALEXANDRE	7 752
AON RE Belgique EX BOELS BEGAULT	6 830
CA REASEGURADORA INT/ DELTA	6 185
ISLAMIC TAKAFOL & RETAKAFOL	5 368
STEWART / WILLIS	4 362
AMERICAN RE	3 373
RAPID ADMINISTRATION EX PAUL BRADFAURD	2 027
REGIS LOW INS BROKERS EX EGIS	1 360
NELSON HURST RE BROKERS / ROB BROWN	1 231
OSLO RE EX STOREBRAND	1 026
BAYRISH RUCK A.G.	683
GENERAL COLOGNE RE EX KOLNISHE	681
FAUGERE JUTHEAU S-A	622
AFRICAN AVIATION POOL	566
FALCON RE	555
POOL ARABE INCENDIE/ Tunis Ré	230
GENERAL SERVICES EX ALL STATE	154
ARAB ORIENT INS CO DUBAI	73
POOL ARABE TRANSPORT	73
TYSER	6
TOTAL GENERAL	1 573 257

I-A2-2 Avances sur récessions: solde débiteur:

Le compte « avances sur récessions : solde débiteur » totalise à la clôture de l'exercice 2006 le montant de 119.098 DT. Ces avances abritent des soldes manuels, pour une valeur nette de 115.826 DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et de gestion des comptes et détaillés par récessionnaire au niveau du tableau suivant ;

Période de l'opération	Récessionnaire	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
1992	COMAR		23 386	-23 386
févr-96	WILLIS	2 143		2 143
avr-96	WILLIS	5 017		5 017
août-96	WILLIS	1 146		1 146
juin-99	WILLIS	13 046		13 046
juil-99	WILLIS	649		649
avr-00	WILLIS	7 698		7 698
déc-02	WILLIS	4 627		4 627
nov-90	OAG DE CUGNAC	436		436

mai-92	OAG DE CUGNAC	15 321		15 321
août-94	CARTE	44 755		44 755
juil-99	CECAR	19 169		19 169
janv-86	GAT	14 841		14 841
1992	GAT		15 591	-15 591
mars-91	ANDRE CAVIN	1 025		1 025
déc-95	HANNOVER RUCK		650	-650
janv-93	ROYALE BELGE	991		991
févr-94	BUREAU VERITAS	667		667
avr-94	BUREAU VERITAS	1 556		1 556
avr-94	BUREAU VERITAS	350		350
oct-94	VANACKER	7 436		7 436
nov-98	ALEXANDER HAWDEN	23		23
mai-98	ALEXANDER HAWDEN	406		406
mars-04	AON GROUP LTD	14 152		14 152
Total		155 453	39 627	115 826

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2006.

Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » procéder à la justification de ces montants et à leur confirmation auprès des rétrocessionnaires concernés et d'agir en conséquence.

I-A2-3 Créances sur les cédantes:

Les créances sur les cédantes brutes et nettes de provisions pour dépréciation s'élèvent, au 31 décembre 2006, respectivement à 13.706.383 DT et 12.905.427 DT contre 8.782.766 DT et 8.283.103 DT enregistrées au 31 décembre 2005.

Le montant des dites créances peut être récapitulé par marché comme suit:

Marché	Valeur brute au 31/12/2006
Marché Tunisien	9.358.887
Marché Arabe	1.819.019
Marché Africain	1.807.204
Marché Européen	652.479
Marché Américain	43.296
Marché Asiatique	25.497
Total Général	13.706.383

Les créances sur les cédantes abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 900.027 DT, déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par cédante au niveau du tableau suivant ;

Cédantes	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
STAR	327.565		327.565
GAT		6.985	-6.985
ASTREE		3.770	-3.770
COMAR		2.025	-2.025
LLOYD TUNISIEN		1.746	-1.746
MGA		1.746	-1.746
INTER-ARAB-INVESTMENT-GUARANTEE-CORPORATE	588.734		588.734
Total	916.299	16.272	900.027

Ces montants remontent à plusieurs exercices et demeurent non apurés au 31/12/2006.

Nous invitons la direction de la société « Tunis Ré » de procéder à la justification de ces montants et à leur confirmation auprès des cédantes concernées et d'agir en conséquence.

Les provisions pour dépréciation des créances envers les cédantes totalisent au 31/12/2006 la somme de 800.956 DT et sont détaillées par cédante au niveau du tableau suivant ;

PARTENAIRE	SOLDES EN DT
COMAR	113 867
OMAN NL INS CO	90 871
TUNIS RE (POOL ARABE INCENDIE)	63 735
SOCAR CAMEROUN	57 526
AFRICA RE	44 692
CNAR DE MALI	39 314
ITTIHAD	36 137
GAT	31 111
CARTE	26 479
EMPRESA DE SEGUROS INTL DE CUBA	22 051
PREVOYANCE S.A	21 316
B E S T RE	18 223
MAGHREBIA	14 129
BIMEH MARKAZI	13 489
LEXGARANT INSURANCE COMPAGNY	11 095
SONAR/SOC NAT D ASSURANCE ET DE REASSUR	10 284
SEAGULL INSURANCE LTD MAURITIUS	10 148
AL DHAFRA INS CO	10 090
INDER ARGENTINE (INST NAT DE REASEGUROS)	10 077
ASTREE	9 133
NATIONAL INS CO OF LIBERIA	8 842
NATIONAL INS CO OF NIGERIA (NICON)	8 508
ASTRA GROUP	7 586
MOSCOW INS CO	7 182
A.R.C CONGO	6 795
EGYPTIAN AMERICAN/AL CHARK INS CO	6 727
LA MEDIATRICE	6 322
SOCIETE MAURTANIENNE ASSUR ISLAMIQUESMAI	4 527
STAR	4 426
PRIME INSURANCE CO LTD	4 356
EL NILEIN INSURANCE CO LTD SUDAN	4 112
NASR (EX SMAR)	4 069
COLONIA VERSICHERUNG AKT. S.A.	4 032
NOUVELLE CEDANTE	3 593
AL AHLEIA INS CO EAU	3 352
EASTERN FEDERAL UNION GENERAL INSURANCE	3 328
TRIGLAV INS CO	3 145
STATE INS CIE OF SOMALIA	3 041
CAJA REASUGURADORAS DE CHILE	3 025
PANCYPRION INS CO	2 720
SAFR PARTNER RE (EX AGF RE)	2 537
CAMEROUN INS CO (CAMINSUR)	2 531
ADAS ROMANIE	2 401
N S I A (NOUVELLE SOC INTRAFRIC ASSUR)	2 337
CESKA STATNI POJISTOVNA	2 130
PAN WORLD INSURANCE CO	2 073
LEYMA	2 045
COMPANIA ANONIMA DE SEGUROS "HORIZONTE"	1 991
PROGRESSIVE INS CO	1 983
NATIONAL INS CO CALCUTA	1 892
SWISS RE ITALIA	1 879
AXA ASSURANCES SENEGAL	1 761
LA COLMENA	1 570
AL NISR / SAICO	1 435
NIGERIA RE	1 386
HUDIG LANGEVELDT RE	1 215
TAIKOO ROYAL INS CO	1 214
MYANMA INS CO	1 095
NAUTILUS	1 071
Total à reporter	787 999

Total reporté	787 999
UNIVERSAL INS CO	1 007
PAN AFRICA INS CO	843
SWISS POOL FOR AVIATION INSURANCE	791
EMPRESA MOCAMBICANA DE SEGUROS	712
RASTRIYA BEEMA SANSTHAN	705
STATE INSURANCE CORPORATION OF GHANA	687
UNIVERSAL GENERAL INSURANCE CO	558
ARAB ORIENT INS CO DUBAI	535
CONTINENTAL INS CO LTD PAKISTAN	437
ROYALE INS CO OF BHUTAN	423
AL SAGR INS CO	414
ALBATROS INSURANCE COMPAGNY	414
INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA	408
POOL ARABE CORPS MARITIMES	361
G.P.E DE LESELUC	360
MEDGULF(EX ARAB UNIVERSAL BEIRUT)	351
REASUGUROS ALIANZA	335
REASEGURADORA DELTA	313
EL FENIX DEL ECUADOR	272
UNITED INS CO	265
P.T ASSURANSIE JAZA INDO	253
NATIONAL AHLIA INS CO	238
IRANIA NATIONAL RE	233
IRAK RE	211
AVIAGARANT	198
SOUTH EAST INS CO	169
RESPA	155
MAURITIUS RE	138
PRUDENTIAL GUARANTEE	133
MIDDLE EAST INSURANCE CO PLC	127
GLOBAL INSURANCE COMPANY	109
GLOBE REINSURANCE COMPAGNIE LTD LAGOS	106
ISLAMIC UNIVERSAL INS CO SLAMAT	99
BAHREIN INS CO	86
ASTRA INS CO LEBANON	86
MIDDLE EAST INSURANCE CO	64
LONDON HULL	54
TAIWAN FISHING VESSELS	50
PLATINIUM INS CO	38
BANKO VITALICIO	35
THE AFRICAN INS CO	29
ASACE	29
GROUPO SANJOR	25
YEMEN INS AND REINSURANCE	23
COMPAGNIE DE NAVIGATION ET TRANSPORT	22
TRANQUILIDAD SEGUROS	18
KOREA FOREINS INS CO	9
MASKAPAI ASURANSI	8
RAJA INS CO	5
MALAYAN GROUP INS CO	4
THE TRIDENT INS CO	4
NATIONAL OF IRAK	4
EL BANCO SEGUROS DEL ESTADO	1
Total	800 956

I-A2-4 Avances sur acceptations: Solde débiteur

Le compte « Avances sur acceptations solde débiteur » totalise à la clôture de l'exercice 2006 le montant de 1.021.176 DT.

Ces avances abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 23.979 DT déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par cédante au niveau du tableau suivant :

Cédante	Solde
WILLIS	243
OAAG DE CUGNAC	15
AIR CLAIMS	22.846
MAGHREBIA	875
Total	23.979

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2006.

Nous invitons la direction de la société « Tunis-Ré » à la justification de ces montants, à leurs confirmations auprès des cédantes concernées et d'agir en conséquence.

• **I-A3: Autres créances:**

Figurent sous cet intitulé, les créances de la société « Tunis-Ré » envers les tiers autres que les cédantes et les rétrocessionnaires, notamment les retenues à la source sur les intérêts de placements opérées par les banques, le capital souscrit et non libéré, ainsi que les acomptes provisionnels versés à l'Etat.

Le détail de cette rubrique, totalisant au 31/12/2006 et au 31/12/2005 respectivement 3.496.926 DT et 3.116.595 DT, est fourni dans le tableau suivant:

	Note	VNC au 31/12/2006	VNC au 31/12/2005
▪ Débiteurs divers		425.104	151.702
▪ Etats impôts et taxes	I-A3-1	3.057.646	2.956.797
▪ Personnel		14.176	8.096
Total		3.496.926	3.116.595

I-A3-1 Etat impôts et taxes:

Ce compte accuse au 31 décembre 2006 un solde débiteur de 3.057.646 DT.

Sous cet intitulé figurent, essentiellement, les créances de la société « Tunis-Ré » envers l'Etat au titre des retenues à la source prélevées par les banques au moment de la perception des revenus des capitaux mobiliers placés auprès d'elle ainsi que les acomptes provisionnels et l'impôt à reporter.

Le compte Autres impôts et taxes abrite à la clôture de l'exercice audité le montant de 69.950 DT relatif au redressement fiscal notifié par l'administration fiscale à la société « Tunis Ré » le 30 décembre 1998 et réglé par la société le 16 mars 1999. Ce montant a été contesté par la société « Tunis Ré » qui, en date du 27 janvier 1999 a fait appel du jugement de taxation d'office rendu par l'administration fiscale. La société « Tunis Ré » a eu gain de cause en vertu du jugement rendu par le tribunal de 1^{ère} instance de Tunis en date du 04 Janvier 2000.

• **I-A4: Avoirs en banques, chèques & caisse :**

Sous cette rubrique figurent les liquidités constituées des fonds disponibles de la société « Tunis-Ré », détenus chez ses banquiers ou encore en caisse.

Ces liquidités totalisent au 31/12/2006 la somme de 10.242.614DT, contre 9.777.190 DT au 31/12/2005.

Le détail des liquidités se présente au 31 décembre 2006 comme suit:

	2006	2005
Banques en dinars	3.932.626	57 .061
Banques en devises	5.918.063	9.456.863
Caisse	246	326
Chèques à encaisser	197.299	75.313
Trésorerie Générale	194.380	187.627
Total	10.242.614	9.777.190

Les soldes comptables des comptes « Banques » ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés à la date de clôture de l'exercice audité.

I-A5 Comptes de régularisation actifs :

Sous cet intitulé figurent essentiellement l'estimation d'éléments techniques, les produits à recevoir au titre des commissions de gestion du F.N.G, FPC, FGIC et du FNE et les intérêts courus et non échus sur les autres placements financiers.

Cette rubrique totalise, à la date de clôture de l'exercice audité la somme de 13.936.268 DT détaillée comme suit :

→ Produits à recevoir:		635.249
→ Charges payées ou comptabilisées d'avance		9.949
→ Intérêts courus et non échus		1.453.089
→ Estimations d'éléments techniques	❶	11.837.980
Total		13.936.268

❶ Il s'agit des soldes dégagés par l'estimation des éléments techniques relative aux comptes manquants à l'acceptation. En effet, les enregistrements doivent, conformément aux dispositions de la norme comptable relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance NC 28, être réalisés dans l'exercice sans décalage.

Les résultats bénéficiaires dégagés par cette estimation ont fait l'objet de neutralisation par les provisions pour sinistres à payer.

• I-A6: Ecart de conversion actifs :

Figurent sous cet intitulé, les écarts de conversion actifs découlant de l'actualisation des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères autres que les dépôts de primes et de sinistres constitués en représentation des engagements techniques.

Les différences de conversion sur éléments courants de change totalisent au 31 décembre 2006 la somme de 4.268.496 DT contre 4.423.399 DT au 31 décembre 2005, détaillés comme suit:

	Moins-value de change Au 31/12/2006	Moins-value de change Au 31/12/2005
▪ Dépôts		
▪ Dépôts devises		-
▪ Autres dépôts	310	199
▪ Créances et dettes		
▪ Créances et dettes envers cédantes	4.112.086	4.171.285
▪ Créances et dettes envers récessionnaires	156.100	251.915
TOTAL	4.268.496	4.423.399

II- Les Capitaux propres et les passifs :**• II-C1: Capitaux propres :**

Les capitaux propres avant résultat de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré » totalisent à la date de clôture de l'exercice audité la somme de 42.839.329 DT contre 38.698.848 DT au 31/12/2005, soit une augmentation de 4.140.481 DT détaillée comme suit:

Capitaux propres	Note	Solde au 31/12/2005	Variation de l'exercice 2006	Solde au 31/12/2006
▪ Capital social	II-C1-1	3.000.0000	5.000.000	35.000.000
▪ Réserve légale	II-C1-2	1.059.502	180.754	1.240.256
▪ Réserves générales		1.975.000	0	1.975.000
▪ Fonds social		617.525	102.227	719.752
▪ Prime d'émission	II-C1-1	4.170.000	-1.400.000	2.770.000
▪ Résultats reportés	II-C1-2	876.821	257.500	1.134.321
Total		38.698.848	4.140.481	42.839.329

• II-C1-1: Augmentation du capital :

Au cours de l'exercice 2006, le capital social a été porté de 30 MD à 35 MD selon les modalités suivantes :

1/La réalisation d'un montant de 3 MD par l'émission de 270 000 actions ordinaires nouvelles de nominal 10D et 30 000 certificats d'investissement de nominal 10D souscrits en numéraire et libérés intégralement à la souscription. Le prix d'émission étant de 12 DT par action et par certificat d'investissement, soit une prime d'émission de 2 DT.

2/L'incorporation de réserves de 2MD prélevée sur la prime d'émission par l'attribution gratuite de 180 000 nouvelles actions ordinaires et 20.000 nouveaux certificats d'investissements aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution.

• **II-C1-2 :Affectation du résultat**

Selon la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2006, la répartition du bénéfice de l'exercice 2005 a été effectuée comme suit :

Résultat de l'exercice 2005	2.738.254
Résultat reporté	876.821
Sous Total	3.615.075
Réserves légales	-180.754
Sous Total	3.434.321
Dividende certificat d'investissement	-210.000
Dividendes statutaires	-1.350.000
Super dividendes	-540.000
Fonds social	-200.000
Report à nouveau	1.134.321

II-P1-1 Provisions pour litiges:

Ces provisions ont été constituées en couverture des risques suivants:

⇒ **GIE Aéorofrancassur:** 322.544 DT

Litige avec l'Administration Fiscale Française portant sur le règlement de l'impôt sur les bénéfices réalisés par « Tunis-Ré » dans le cadre de sa participation au Groupement d'intérêt économique « GIE Aéorofrancassur ».

⇒ **Sinistre CIAGI:** 38.977 DT

Litige sur excédent de règlement fait par « Tunis-Ré » sur les sinistres CIAGI.

⇒ **Provision pour loyer annexe (2) :** 30.000 DT

⇒ **Provision pour risque fiscal :** 1.200.000 DT

La société Tunisienne de Réassurance a fait l'objet en 2005 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 1998, 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel et de la taxe sur la valeur ajoutée. Une notification du redressement de la situation fiscale a été adressée qui en a contesté le contenu du point de vue principe et montant a obtenu gain de cause devant le tribunal de première instance. Toutefois lors de l'examen des termes de jugement, il a été relevé que le montant y figurant n'est pas conforme à la décision prise par le juge. La société se propose d'entamer les démarches nécessaires en vue de rectifier le montant concerné devant les juridictions compétentes.

II-P1-2 Provisions pour pertes et charges:

Conformément au paragraphe 46 de la norme comptable N°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, le dépassement du solde du compte écart de conversion actifs par rapport au solde du compte écart de conversion passifs a fait l'objet d'une provision classée en provision pour risque et charges pour un montant de 1.833.848 DT représentant le montant net de ces deux comptes.

• **II-P2: Provisions techniques:**

Les provisions techniques arrêtées au 31 décembre 2006 s'élèvent à 93.226.606 DT contre 114.938.475 DT au 31 décembre 2005 accusant ainsi une diminution de 21.280.844 DT.

La part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques a été arrêtée à la même date à 49.550.356 DT contre 71.043.866 DT au 31 décembre 2005.

Le détail des ces provisions est présenté dans le tableau suivant:

	Acceptation	Rétrocessions	Montant net
▪ Provisions mathématique vie	275.929	-	275.929
▪ Provisions pour primes non acquises	30.137.790	23.107.405	7.030.385
▪ Provisions pour sinistres en suspens	62.765.859	26.442.951	36.322.908
▪ Autres provisions techniques	47.029	-	47.029
Total	93.226.606	49.550.356	43.676.250

L'évolution des provisions techniques en valeur et en pourcentage au cours des exercices 2004, 2005 et 2006 se présente comme suit:

Evolution des provisions techniques au cours des exercices 2004, 2005 & 2006

Nature de la Réserve				Variation en valeur		Variation en Pourcentage	
	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	2006/2004	2006/2005	2006/2004	2006/2005
Provisions mathématique-vie	302 726	281 959	275 929	-26 797	-6 030	-8,85%	-2,14%
Provisions pour primes non acquises	30 090 950	31 386 502	30 137 790	46 839	-1 248 712	0,16%	-3,98%
Provisions pour sinistres à payer	59 021 038	82 791 962	62 765 859	3 744 821	-20 026 103	6,34%	-24,19%
Autres provisions techniques	866 575	478 053	47 029	-819 546	-431 024	-94,57%	-90,16%
Total	90 281 289	114 938 475	93 226 606	2 945 317	-21 711 868	3,26%	-18,89%

Evolution de la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques au cours des exercices 2004, 2005 & 2006

Nature de la Réserve				Variation en valeur		Variation en Pourcentage	
	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	2006/2004	2006/2005	2006/2004	2006/2005
Provisions pour primes non acquises	22 797 720	23 953 147	23 107 405	309 685	-845 742	1,36%	-3,53%
Provisions pour sinistres à payer	21 457 213	47 090 719	26 442 951	4 985 738	-20 647 768	23,24%	-43,85%
Total	44 254 933	71 043 866	49 550 356	5 295 423	-21 493 510	11,97%	-30,25%

L'évolution des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres à payer par branche ainsi que l'évolution de la part des rétrocessionnaires dans ces provisions sont présentées dans les tableaux suivants :

**Evolution des provisions pour sinistres à payer
au cours des exercices 2005 et 2006 par branche**

Branche	ACCEPTATION					RETROCESSION				
	Solde au 31/12/2005	Solde au 31/12/2006	Variation		Quote part branche dans la variation globale	Solde au 31/12/2005	Solde au 31/12/2006	Variation		Quote part branche dans la variation globale
			Valeur	Pourcentage				Valeur	Pourcentage	
Incendie	18 598 273	20 581 398	1 983 125	10,66%	-9,90%	9 318 711	10 966 737	1 648 026	17,69%	-7,98%
Acc Risques Div	18 210 780	19 347 038	1 136 258	6,24%	-5,67%	478 840	458 085	-20 755	-4,33%	0,10%
Risque Engineering	3 841 431	3 817 819	-23 613	-0,61%	0,12%	2 178 511	2 135 035	-43 477	-2,00%	0,21%
RC Décennale	1 441 744	899 781	-541 963	-37,59%	2,71%	1 231 409	656 980	-574 429	-46,65%	2,78%
Transport	9 800 466	10 787 560	987 094	10,07%	-4,93%	6 229 026	7 584 555	1 355 529	21,76%	-6,57%
Aviation	30 478 039	6 868 333	-23 609 706	-77,46%	117,89%	27 654 222	4 641 559	-23 012 663	-83,22%	111,45%
Vie et Groupe	421 228	463 930	42 702	10,14%	-0,21%	0	0	0	0,00%	0,00%
Totaux	82 791 962	62 765 859	-20 026 103	-24,19%	100,00%	47 090 719	26 442 951	-20 647 768	-43,85%	100,00%

**Evolution des provisions pour primes non acquises
au cours des exercices 2005 et 2006**

Branche	ACCEPTATION					RETROCESSION				
	Solde au 31/12/2005	Solde au 31/12/2006	Variation		Quote part branche dans la variation globale	Solde au 31/12/2005	Solde au 31/12/2006	Variation		Quote part branche dans la variation globale
			Valeur	Pourcentage				Valeur	Pourcentage	
Incendie	4 418 871	4 524 399	105 528	2,39%	-8,41%	2 430 795	2 615 886	185 091	7,61%	-21,89%
Acc Risques Div	1 728 103	1 843 659	115 556	6,69%	-9,21%	128 239	154 773	26 535	20,69%	-3,14%
Risque Engineering	1 758 394	1 671 949	-86 446	-4,92%	6,89%	1 051 025	911 645	-139 380	-13,26%	16,48%
RC Décennale	6 718 143	7 412 001	693 858	10,33%	-55,30%	5 198 398	6 201 523	1 003 125	19,30%	-118,61%
Transport	2 431 004	2 383 691	-47 313	-1,95%	3,77%	1 790 374	1 784 514	-5 860	-0,33%	0,69%
vie et groupe	281 959	275 929	-6 030	-2,14%	0,48%	0	0	0	0,00%	0,00%
Aviation	14 331 988	12 302 091	-2 029 896	-14,16%	161,78%	13 354 316	11 439 063	-1 915 253	-14,34%	226,46%
Totaux	31 668 460	30 413 719	-1 254 742	-3,96%	100,00%	23 953 147	23 107 405	-845 742	-3,53%	100,00%

• **II-P3: Dettes envers les rétrocessionnaires pour dépôts en représentation des engagements techniques:**

Sous cet intitulé figurent les dépôts retenus aux rétrocessionnaires par « Tunis-Ré » en couverture de leur quote-part dans les provisions techniques.

Les dettes envers les rétrocessionnaires pour dépôts en représentation d'engagements techniques totalisent à la date de clôture de l'exercice audité la somme de 23.282.763 DT, contre 19.847.933 DT au 31 décembre 2005, se détaillant comme suit:

	Solde au 31-déc-05	Mouvements 2006		Solde au 31-déc-06
		Libérations	Constitutions	
▪ Dépôts primes	5.736.325	5.712.369	6.996.525	7.020.480
▪ Dépôts sinistres	14.111.608	14.004.577	16.155.252	16.262.283
Total	19.847.933	19.716.946	23.151.777	23.282.763

Le rapprochement du solde comptable des « Dettes envers les rétrocessionnaires pour dépôts » avec la somme des « provisions comptes » telle qu'elle ressort du tableau des réserves nous a permis de dégager un écart de 130.987 DT. Cet écart remonte à plusieurs exercices et devrait faire l'objet de justifications et d'apurements.

• **II-P4: Autres dettes :**

Cette rubrique, totalisant au 31 décembre 2006 un montant de 29.543.697 DT, contre 24.684.416 DT à la date clôture de l'exercice 2005, comprend les éléments suivants:

Désignation	Note	Montant au 31/12/2006
→ Dettes envers les rétrocessionnaires		16.729.865
→ Dettes envers les cédantes		10.764.667
→ Avances sur rétrocessions: Solde créditeur	①	335.385
→ Avances sur acceptations: Solde créditeur	②	195.190
→ Personnel		400.486
→ Retenues à la source		188.034
→ Etat et organismes de sécurité sociale		22.052
→ Tantièmes		73.544
→ Crédoeurs divers		640.092
→ Fonds de Garantie des Prêts attribués à l'Industrie Culturelle		194.380
Total		29.543.697

① Le compte avances sur rétrocessions : solde créditeur totalise à la clôture de l'exercice 2006 le montant de 335.385 DT. Ces avances abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 110.346 DT déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par rétrocessionnaire au niveau du tableau suivant ;

Récessionnaire	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
AGF		6.966	6.966
ALL STATE		3.890	3.890
AVIABEL	194		-194
BRYANSTON INS CO LTD		6.086	6.086
C.T. BOWRING		433	433
CECAR		17.771	17.771
COOPERS ET LYBRAND		50.264	50.264
FIELDING		1.240	1.240
FRANK BEN HALL		15.139	15.139
GUY CARPENTER		223	223
ISLAMIC TAKAFOL		1.619	1.619
LESLIE ET GODWIN		4.818	4.818
MEARS & CIE		2.762	2.762
MEDAE		1	1
OAAG DE CUGNAC		1.232	1.232
POOL AVIATION FAIR		770	770
PRESERVATRICE FONCIERE		4.751	4.751
PRICE WATER HOUSE COOPERS ICS Réassurance		7.383	7.383
REUNION AERIENNE		1.228	1.228
RMCA RE		9.754	9.754
ROYALE BELGE		732	732
SCAN RE VIA WILLIS		16.885	16.885
SCOR		2.756	2.756
SCR MAROC		9.791	9.791
TRINITY		2.562	2.562
UFR		34.829	34.829
WILLIS	131.746	38.400	-93.346
Total	131.940	242.286	110.346

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2006.

Nous invitons la direction de la société Tunis Ré à la justification de ces montants, à leur confirmation auprès des récessionnaires concernés et à agir en conséquence.

Le compte avances sur acceptations : solde créditeur totalise à la clôture de l'exercice 2006 le montant de 195.190 DT. Ces avances abritent des mouvements manuels, pour une valeur nette de 64.351 DT déterminés et suivis en dehors du système d'exploitation et détaillés par cédante au niveau du tableau suivant ;

Cédante	Montant débiteur	Montant créditeur	Solde
CIAGI		77 953	-77 953
LESLIE	1 449		1 449
ASTREE		0	0
CARTE		1 662	-1 662
GAT		27	-27
WILLIS	1 223		1 223
COMAR		9 932	-9 932
SEDGWICK	22 427		22 427
UFR	123		123
Total	25 223	89 574	-64 351

Ces avances remontent à plusieurs exercices et demeurent non affectées au 31/12/2006.

Nous invitons la direction de la société Tunis Ré à justifier ces montants, à les confirmer auprès des récessionnaires concernés et à agir en conséquence.

• **II-P5: Autres passifs :**

Les autres passifs totalisent au 31 décembre 2006 la somme de 8.435.694 DT contre 8.619.970 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le détail de cette rubrique, par compte, au 31/12/2006 et au 31/12/2005, se présente comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005
▪ Report de commissions / rétrocessions	3.093.940	2.794.198
▪ Estimation d'éléments techniques	2.541.776	2.953.096
▪ Autres comptes de régularisation passifs	365.330	552.170
▪ Ecart de conversion passif	2.434.648	2.320.507
Total	8.435.694	8.619.970

III- L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE :

• **III-R1: Primes acquises :**

Sous cet intitulé figurent les produits générés par le cours des activités s'inscrivant dans le cadre de l'exploitation permanente de la société « Tunis-Ré » au titre des primes acceptées nettes de rétrocession acquises au 31 décembre 2005.

❖ Les primes acceptées nettes d'annulation s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 52.606.672 DT contre 52.752.793 DT au 31 décembre 2005, soit une diminution de 146.121 DT.

Le détail des primes acceptées par branche se présente comme suit:

Branche	En Mdt					
	2005		2006		VARIATION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Incendie	12 725	24,12%	14 177	26,95%	1 452	11,41%
Acc Risques Div	8 188	15,52%	8 550	16,25%	362	4,42%
Risque Technique	5 731	10,86%	6 377	12,12%	646	11,26%
Transport	8 601	16,30%	8 610	16,37%	9	0,10%
Aviation	16 805	31,86%	14 237	27,06%	-2 568	-15,28%
Vie et Groupe	701	1,33%	655	1,24%	-46	-6,61%
TOTAUX	52 753	100,00%	52 607	100,00%	-146	-0,28%

La variation négative enregistrée au niveau de la branche Aviation est due à une diminution sensible des tarifs appliqués sur les acceptations facultatives sur le marché international. Les primes acceptées relatifs à la branche aviation ont passé de 16.805 mDT en 2005 à 14.237 mDT en 2006.

❖ Les provisions pour primes non acquises s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 30.413.719 DT contre 31.668.460 DT au 31 décembre 2005, soit une diminution de 1.254.742 DT.

❖ Les primes nettes rétrocedées sont passées de 33.388.418 DT au 31 décembre 2005 à 32.836.660 DT à la clôture de l'exercice 2006, soit une diminution de 551.758 DT.

Le taux de rétention a été maintenu aux environs de 37% pour les exercices 2004, 2005 et 2006.

Le détail des primes acceptées, rétrocedées et nettes de rétrocession se présente par branche et par exercice comme suit:

	Chiffres en mD					
	2005		2006		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Primes acceptées	52 753	100,00%	52 607	100,00%	-146	-0,28%
Incendie	12 725	24,12%	14 177	26,95%	1 452	11,41%
Acc Risques Div	8 188	15,52%	8 550	16,25%	362	4,42%
Risque Technique	5 731	10,86%	6 377	12,12%	646	11,26%
Transport	8 601	16,30%	8 610	16,37%	9	0,10%
Aviation	16 805	31,86%	14 237	27,06%	-2 568	-15,28%
Vie et Groupe	701	1,33%	655	1,24%	-46	-6,61%
Primes rétrocedées	33 388	63,29%	32 837	62,42%	-552	-1,65%
Incendie	6 938	54,52%	7 149	50,42%	210	3,03%
Acc Risques Div	872	10,65%	1 071	12,52%	198	22,72%

Risque Technique	4 217	73,58%	4 643	72,81%	426	10,09%
Transport	6 273	72,93%	6 519	75,72%	246	3,92%
Aviation	15 058	89,60%	13 399	94,11%	-1 659	-11,02%
Vie et Groupe	30	4,24%	57	8,65%	27	90,57%
Primes nettes de rétrocession	19 364	36,71%	19 770	37,58%	406	2,09%

❖ Les provisions pour primes non acquises sur rétrocession s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 23.107.405 DT contre 23.953.147 DT au 31 décembre 2005, soit une diminution de 845.742 DT.

• **III-R2: Charges de sinistres:**

❖ Les sinistres réglés au 31 décembre 2006 s'élèvent à 41.949.463 DT contre 47.483.753 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de 5.534.291 DT.

La part des rétrocessionnaires dans les sinistres réglés est de 31.222.465 DT au 31/12/2006, contre 35.590.979 DT au 31/12/2005 soit une diminution de 4.368.514 DT.

Le détail des sinistres réglés, rétrocedés et supportés par branche et par exercice est présenté dans le tableau ci-après:

Chiffres en mDT

	2005		2006		VARIATION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Sinistres réglés	47 484	100,00%	41 949	100,00%	-5 534	-11,66%
Incendie	9 106	19,18%	5 328	12,70%	-3 778	-41,49%
Acc Risques Div	5 193	10,94%	4 709	11,23%	-484	-9,32%
Risque Technique	1 978	4,17%	2 308	5,50%	330	16,69%
Transport	2 798	5,89%	2 957	7,05%	159	5,70%
Aviation	28 094	59,17%	26 263	62,61%	-1 831	-6,52%
Vie et Groupe	316	0,66%	385	0,92%	69	21,94%
Sinistres rétrocedés	35 591	74,95%	31 222	74,43%	-4 369	-12,27%
Incendie	4 848	53,24%	2 179	40,90%	-2 669	-55,05%
Acc Risques Div	84	1,62%	156	3,32%	72	86,05%
Risque Technique	1 347	68,10%	1 487	64,43%	140	10,39%
Transport	1 683	60,14%	2 009	67,94%	326	19,40%
Aviation	27 629	98,35%	25 391	96,68%	-2 238	-8,10%
Vie et Groupe	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sinistres supportés	11 893	25,05%	10 727	25,57%	-1 166	-9,80%

❖ Les provisions pour sinistres à payer sur acceptations s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 62.765.859 DT contre 82.791.962 DT au 31 décembre 2005, soit une diminution de 20.026.103 DT.

❖ Les provisions pour sinistres à payer rétrocedées s'élèvent, à la clôture de l'exercice audité, à 26.442.951 contre 47.090.719 DT au 31 décembre 2005, soit une augmentation de 20.647.768 DT.

• **III-R3: Charges d'acquisition:**

❖ Les charges d'acquisition s'élèvent, au 31/12/2006, à 11.018.415 DT contre 10.528.131 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 490.284 DT.

Les charges d'acquisition à la charge des rétrocessionnaires représentent 55,95% des charges d'acquisition brutes au 31/12/2006 contre 56,13% au titre de l'exercice 2005.

Les charges d'acquisition brutes, à la charge des rétrocessionnaires et nettes se détaillent par branche et par exercice comme suit:

En mDT

	2005		2006		VARIATION	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Commissions servies	10 528	100,00%	11 018	100,00%	490	4,66%
Incendie	4 671	44,37%	4 992	45,31%	321	6,87%
Acc Risques Div	1 701	16,16%	1 663	15,09%	-39	-2,28%
Risque Technique	1 669	15,85%	1 704	15,47%	35	2,09%
Transport	2 113	20,07%	2 343	21,26%	229	10,84%
Aviation	255	2,42%	210	1,90%	-45	-17,71%
Vie et Groupe	118	1,12%	107	0,97%	-11	-9,16%

Commissions reçues	5 909	56,13%	6 164	55,95%	255	4,32%
Incendie	2 650	56,72%	2 713	54,35%	64	2,40%
Acc Risques Div	100	5,90%	120	7,23%	20	19,75%
Risque Technique	1 382	82,81%	1 378	80,89%	-4	-0,28%
Transport	1 688	79,86%	1 792	76,50%	104	6,18%
Aviation	89	34,97%	160	76,50%	71	80,00%
Vie et Groupe	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Commissions supportées	4 619	43,87%	4 854	44,05%	235	5,09%

IV- L'ETAT DE RESULTAT :

• IV-R1: Produits des placements :

Les produits des placements de l'exercice 2006 totalisent un montant de 5.095.467 DT contre 4.215.209 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une diminution de 880.258 DT.

Le détail des produits financiers se présente comme suit :

Désignation	Note	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005
Revenus des dépôts auprès des cédantes		1.113.620	871.011
Revenus des bons du trésor		291.906	1.382.121
Revenus des billets de trésorerie		388.226	813.777
Revenus des comptes à terme		1.686.324	50.588
Revenus des obligations		408.862	332.468
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres		431.035	51.733
Revenus des actions		185.470	152.854
Revenus des comptes en devises		363.603	259.144
Revenus des immeubles	❶	162.000	155.000
Revenus placement SICAR		49.931	82.337
Revenus des comptes courants bancaires		6.754	6.410
Autres revenus		7.737	57.766
Total		5.095.467	4.215.209

❶ Les produits constatés à ce titre représentent les revenus théoriques des immeubles d'exploitation correspondant aux économies de charges réalisées par la détention desdits immeubles. Ces économies se trouvent être neutralisées par la constatation, concomitante, d'une charge de gestion des placements au titre des loyers théoriques à due concurrence.

• IV-R2: Charges des placements :

Les charges des placements de l'exercice 2006 totalisent un montant de 732.229 DT contre 784.333 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une diminution de 52.104 DT.

Le détail des charges des placements se présente comme suit :

	Note	31/12/2006	31/12/2005
Charges de gestion des placements	❶	707.219	697.670
Provisions pour dépréciation des titres		25.010	86.663
Total		732.229	784.333

❶ Sous cette rubrique figurent les charges d'intérêts supportées au titre des « Dettes envers les récessionnaires pour dépôts » et les pertes au titre des « réalisations des placements ».

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS-Ré »

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2005, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2006.

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société *Tunis-Ré* comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme de projet à la direction générale de votre société le 30 octobre 2006, et sous sa forme définitive le 22 mars 2007. Il fait partie intégrante du présent rapport.

4. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 de la société *Tunis-Ré*, tels qu'ils figurent aux pages 8 à 45 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Tunis-Ré* au 31 décembre 2006 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

5. Sans remettre en cause l'opinion sans réserves exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- *La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré »* détient au 31 décembre 2006, 20.000 actions dans le capital de la Banque Nationale Agricole « BNA ». Cette dernière détient 731.109 actions et certificats d'investissement soit, 20,89 % du capital de *Tunis-Ré*. Cette détention réciproque est contraire aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

- *La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis-Ré »* a fait l'objet en 2005 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 1998, 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à notification à la société d'une taxation d'office. Cette taxation d'office n'a pas été acceptée par *Tunis-Ré* qui en a contesté le contenu du point de vue principe et montant devant la juridiction compétente.

6. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Ces informations n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

7. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Tunis le 15 juin 2007
AHMED MANSOUR

Rapport spécial

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de réassurance « Tunis-Ré »

En application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention conclue par la société entrant dans le domaine d'application de l'article précité.

A l'occasion de nos travaux de commissariat aux comptes, nous n'avons pas relevé de convention entrant dans le champ d'application de l'article en question.

Tunis le 15 juin 2007
AHMED MANSOUR